

**Fructueuses
assises
le 24 mai
au Palais de
l'U.N.E.S.C.O.**

15 JUIN-
15 JUILLET 1964

N° 233 Un franc
NUMERO SPECIAL

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

BANNIR LE RACISME



Dans l'immense salle de conférences...



... une foule diverse, attentive...



... et enthousiaste.

■ QUI DEMEURE EN FRANCE
UNE REALITE PREOCCUPANTE ■

**Tel fut le souci
de la XV^E JOURNEE
NATIONALE**
organisée par le M.R.A.P.



*De multiples mesures
envisagées pour appliquer
dans notre pays
les recommandations
des Nations Unies*



**Les participants appellent l'opinion démocratique
à combattre activement les discriminations
les préjugés et les haines d'un autre âge**



Une jeunesse nombreuse et active...

● SAINT-CLAUDE

Voir en page 15 l'article de Nicole de Boisanger-Dutreil.

● AFRIQUE DU SUD

Protestations en France et dans le monde contre le verdict de Prétoria (p. 2)

● NEO-NAZISME

Une conférence du MRAP attaquée à Mâcon (p. 15)

● LES ARTISTES CONTRE LE RACISME

Exposition-Vente les 29 et 30 juin au Palais Galliera (p. 16)

Ce mois-ci...

- 13-V. — Inculpé de complicité dans l'assassinat de 2.000 juifs soviétiques, le commissaire de la brigade des mœurs de Berlin-Ouest, Hans Sommerfeld, est mis en état d'arrestation.
- 14-V. — A Cambridge (Maryland), les Noirs manifestent pour protester contre le passage dans la ville du gouverneur ségrégationniste de l'Alabama, George Wallace.

• **MASSACRER LES JUIFS ETAIT « UN ACTE DE GUERRE »** pour les juges de Düsseldorf qui acquittent Fritz Fischer et Fritz Puls, deux anciens officiers de la Wehrmacht, accusés du meurtre de 40 juifs.

- 17-V. — Dans 200 villes des Etats-Unis, les Noirs manifestent contre la ségrégation pour le X^e anniversaire de l'arrêt de la Cour Suprême condamnant la ségrégation scolaire.
- 19-V. — Le gouverneur raciste de l'Alabama, George Wallace battu aux élections primaires du Maryland.
- 22-V. — Peines de prison pour les parents d'enfants naturels : cette loi d'inspiration raciste a été votée au Mississippi où 95 % des naissances illégitimes concernent la population noire de l'Etat.
- 23-V. — Albert Luthuli, prix Nobel de la Paix, maintenu en résidence forcée et dont la condamnation arrivait à son terme, restera encore 5 ans isolé du monde, par décision du gouvernement raciste d'Afrique du Sud.
- 25-V. — En Guyane britannique, deux morts et vingt-neuf blessés au cours d'incidents raciaux entre Noirs et Indiens.
- 26-V. — Nouveaux incidents raciaux à Cambridge (Maryland) : plusieurs blessés parmi les manifestants noirs et blancs.
- 27-V. — Mort du premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru.
- 28-V. — A Jackson (Mississippi), le chef du parti socialiste de l'Inde se voit interdire l'accès d'un restaurant « réservé aux Blancs ».
- 30-V. — A Canton (Mississippi), un étudiant indien frappé par des racistes.
- 31-V. — A Sainte-Augustine (Floride), des Blancs racistes blessent deux photographes qui assuraient le reportage d'une manifestation en faveur des droits des Noirs.
- 1-VI. — « 58 enfants sont morts de faim », reconnaît un porte-parole de l'hôpital de Salisbury (Rhodésie du Sud).
- 2-VI. — Le sénateur Goldwater, leader de l'aile ultra-réactionnaire du parti républicain, remporte les élections « primaires » de Californie.
- 3-VI. — Le journal viennois « Die Presse » annonce que le Parquet de Vienne a suspendu la procédure ouverte contre le policier accusé d'avoir arrêté Anne Frank.
- Le général nazi Von Choltitz en « visite » à Paris.

4-VI. — A Buenos-Aires, trente nazis commémorent dans la maison même où il habitait, LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'EICHMANN.

- Le général allemand Ernst Ferber, ancien officier de la Wehrmacht, est placé à la tête du nouvel état-major stratégique de l'O.T.A.N.
- 5-VI. — « Israël est prêt à conclure un pacte de non-agression avec ses voisins arabes », déclare le premier ministre israélien, M. Lévi Eshkol, à New-York.
- A Atlanta (Géorgie), l'Eglise méthodiste condamne la ségrégation raciale.
- L'Union postale universelle adopte une résolution éthiopienne, appuyée par la plupart des pays africains, demandant l'expulsion de l'Afrique du Sud.
- 7-VI. — En Afrique du Sud, 431 professeurs de 4 universités dénoncent la loi permettant la détention de 90 jours sans inculpation.
- 9-VI. — A Tuscaloosa (Alabama), 32 manifestants noirs et 4 policiers blessés ; 80 arrestations, à la suite d'une manifestation intégrationniste.

• A Sainte-Augustine (Floride), DES SEGRÉGATIONNISTES ATTAQUENT DES BLANCS qui manifestaient aux côtés des noirs en faveur de l'égalité raciale.

- La France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'abstiennent lors du vote au Conseil de Sécurité d'un projet de résolution condamnant le gouvernement sud-africain et demandant de mettre fin au procès de Prétoria.
- 11-VI. — Trois leaders intégrationnistes — dont le pasteur Martin Luther King — sont arrêtés en Floride et en Alabama.

12-VI. — NELSON MANDELA, PRESIDENT DE L'A.N.C. ET SES SEPT COMPAGNONS — dont un Blanc et un Indien — SONT CONDAMNES A LA PRISON A VIE : tel est le verdict de la Cour Suprême de Prétoria.

- 14-VI. — A Johannesburg (Afrique du Sud), une bombe explose devant un bureau de poste : c'est le premier attentat depuis la fin du « procès de Rivonia ».

Après l'odieux verdict de Prétoria :

Vives réactions dans le monde contre le racisme sud-africain

A U terme d'un procès de huit mois, huit dirigeants sud-africains de la lutte antiraciste, reconnus coupables, sont condamnés à la prison à vie par le tribunal de Prétoria, en Afrique du Sud.

Le « procès de Rivonia » — ainsi appelé parce que l'arrestation des inculpés eut lieu à la ferme de Lillies-Leaf, à Rivonia (banlieue de Johannesburg) — s'ouvrit le 9 octobre 1963.

Successivement onze, puis neuf accusés eurent à répondre de conspiration,

de sabotage et de menées subversives contre l'Etat, aux termes des dispositions de la loi sur la répression du communisme (Repression of Communism Act) et de la loi sur la répression du sabotage (Sabotage Act).

Les huit accusés reconnus coupables le 11 juin sont : Nelson Mandela, ancien vice-président du Congrès National Africain (A.N.C.) ; Walter Sisulu, ex-secrétaire général de l'A.N.C. ; Dennis Goldberg, ancien membre du Congrès des Démocrates ; Raymond Mhla-

ba, Elias Motsaledi et Andrew Mlangeni, tous trois anciens militants de l'A.N.C. ; Ahmed Kathrada, secrétaire général du Congrès Indien au Transvaal. Le neuvième, Lionel Bernstein, architecte, ancien membre du parti communiste, a été acquitté pour être aussitôt... arrêté de nouveau par la police ; il comparaitra devant le tribunal de Johannesburg pour infraction aux règlements sur l'interdiction de séjour.

Le fait que le gouvernement fasciste d'Afrique du Sud ait dû renoncer à faire prononcer la peine de mort est un premier résultat positif découlant de la lutte pour la liberté menée en Afrique du Sud et de la vaste campagne internationale contre l'apartheid : dans le monde entier, en effet, des protestations s'élèvent qui condamnent la politique de ségrégation raciale du gouvernement de l'Afrique du Sud, où treize millions d'Africains sont privés de leurs droits les plus élémentaires.

Sitôt que le verdict fut connu à Prétoria, des manifestations de femmes africaines se sont déroulées devant le Palais de Justice. Plusieurs milliers de racistes ont également manifesté, pour demander la mise à mort des condamnés.

De multiples réactions furent enregistrées dans le monde émanant aussi bien de personnalités que d'organisations hostiles à l'apartheid.

Devant le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, le délégué du Maroc a donné lecture d'un message d'Albert Luthuli, leader nationaliste sud-africain, prix Nobel de la Paix, et actuellement assigné à résidence. M. Luthuli déclare notamment que la condamnation des accusés « enterre dans les geôles odieuses et dégradantes de l'Afrique du Sud les espoirs de coopération raciale, et crée un vide qui ne pourra être comblé que par la haine et les conflits raciaux ». Il ajoute que le gouvernement sud-africain, ayant légalisé l'arbitraire et l'oppression, « nul ne saurait reprocher à des hommes courageux et justes de rechercher la justice par la violence ».

Toujours devant le Conseil de Sécurité, les représentants de la Norvège, de Madagascar, de l'Indonésie, de la Tunisie, du Pakistan et de l'U.R.S.S. ont réclamé des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

Pendant ce temps, des manifestations se déroulaient à Londres devant l'ambassade d'Afrique du Sud, et à Trafalgar Square.

Dans le monde entier, de nombreuses protestations se sont élevées contre la cruauté de la sentence, contre le régime inhumain de la ségrégation qui se poursuit jusque dans la détention : en effet, Dennis Goldberg, seul blanc parmi les condamnés, n'a pas été incarcéré à l'île de Robben, camp réservé aux prisonniers africains, mais conduit dans une « prison pour blancs ».



Mme Winnie Mandela (au centre) dont le mari, Nelson Mandela, ancien vice-président de l'A.N.C., a été condamné par le tribunal de Prétoria à la prison à vie, sort du palais de justice après le verdict. Le poing fermé, elle fait le salut de l'A.N.C.

TRACTS ANTI-APARTHEID A ROLAND-GARROS

Six militants du MRAP arrêtés

Ce jour-là, à Prétoria, huit hommes courageux qui avaient lutté pour la liberté de leur peuple, huit patriotes étaient condamnés à la prison à vie.

Ce même jour, se déroulait à Paris, au stade Roland-Garros, les rencontres de Coupe Davis entre la France et l'Afrique du Sud, dont les représentants avaient été sélectionnés, selon les critères de l'apartheid.

Se faisant l'interprète de l'émotion des antiracistes français, le M.R.A.P. décidait de matérialiser sa protestation. Des tracts furent imprimés qui s'élevaient contre le verdict de Prétoria, et attireraient l'attention sur les méfaits du racisme dans le domaine sportif, d'après les documents de l'O.N.U. et du Comité International Olympique.

Malgré le déploiement considérable des forces de police, concentrées à Roland-Garros, des volées de ces tracts furent lancées, le 12 juin, parmi les spectateurs dans l'intervalle des jeux.

La police joua son rôle : six militants du M.R.A.P. furent arrêtés et détenus plus de cinq heures au commissariat de la rue de la Pompe. Il s'agit de : Albert Lévy, rédacteur en chef de « Droit et Liberté », Julien Aubart, trésorier du M.R.A.P., Joseph Creitz, Sosna, membres du Conseil National, Hervé Kérien, animateur des comités antiracistes des lycées. Le photographe Elie Kagan, qui se livrait à son travail professionnel, fut également appréhendé.

De nombreuses interventions demandant la libération immédiate de ces militants parvinrent au poste de police, tandis que les messages de sympathie affluaient au M.R.A.P.

Il va de soi que cette action n'avait pas pour objectif de troubler le match, mais d'attirer l'attention sur le drame qui se joue actuellement en Afrique du Sud et d'exprimer la solidarité des antiracistes

français avec les victimes de l'apartheid. La presse et la radio ont largement fait écho à cette initiative.

Cesser tout soutien à l'Afrique du Sud

Le M.R.A.P. a, d'autre part, adressé à la presse le communiqué suivant :

« Le jugement rendu par le tribunal de Prétoria, condamnant à la prison à vie 8 dirigeants de la lutte antiraciste en Afrique du Sud, confirme la volonté du gouvernement sud-africain de renforcer son odieuse politique d'apartheid et d'accroître sa dictature.

« La répression ne saurait, en Afrique du Sud comme ailleurs, mettre fin à la lutte d'un peuple qui aspire à l'égalité, au respect de ses droits, à sa dignité. De telles mesures, au contraire, risquent de précipiter le processus tragique des troubles et des violences.

« Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) exprime sa solidarité fraternelle aux condamnés de Prétoria et à tous ceux qui, en Afrique du Sud et dans le monde, luttent contre l'apartheid.

« Renouvelant son appel, le M.R.A.P. souhaite que le gouvernement français, conformément aux traditions humanistes et démocratiques de notre peuple, demande solennellement la libération des condamnés de Prétoria et leur offre le droit d'asile. Il demande que des mesures soient prises pour mettre fin, du côté français, à toute aide économique et militaire et à toute collaboration avec les autorités racistes d'Afrique du Sud. »

Le Comité anti-apartheid et le Comité de Liaison contre l'apartheid en Afrique du Sud, qui groupe diverses organisations et partis et bénéficie du soutien des Eglises, ont également protesté contre le honteux verdict de Prétoria.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequereur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. - Châteauroux Gérante : S. BIANCHI

LA

XV^e

JOURNÉE NATIONALE

contre le racisme, l'antisémitisme
et pour la paix

24 MAI 1964

Palais de
l'U.N.E.S.C.O.
PARIS

Parmi les participants...

Diverses personnalités diplomatiques ont honoré de leur présence la XV^e Journée Nationale :

S.E. Monsieur **Rakoto RATSIMA MANGA**, ambassadeur de la République Malgache.

M. **Josué de CASTRO**, ancien ambassadeur du Brésil, président fondateur de l'Association Mondiale de lutte contre la Faim.

MM. **MANASSERIAN**, premier secrétaire de l'ambassade de l'U.R.S.S. ; **A. GONTCHAROUK**, membre de la délégation soviétique à l'U.N.E.S.C.O. ; **BOGACHEV**, consul de l'U.R.S.S.

M. **Ahmed MOSTEFAOUI**, délégué permanent de la République Algérienne à l'U.N.E.S.C.O.

M. **Mathieu OUATOULA**, représentant S.E. l'ambassadeur de la République du Congo.

M. **Shlomo NAHMIAS**, consul d'Israël.

M. **Pal MEDVEGY**, représentant S.E. l'ambassadeur de Hongrie.

☆

M. **D. IRVINE**, du Département de l'Education, représentait M. **René MAHEU**, directeur général de l'UNESCO.

☆

A la tribune, auprès de M. **Pierre PARAF**, président du M.R.A.P., ou dans la salle, parmi les nombreux invités, étaient également présents :

M. le bâtonnier **Paul ARRIGHI**, membre de l'Institut.

MM. **Charles de CHAMBRUN**, député ; **Jacques DUCLOS**, sénateur ; le Dr **Georges DUMONT**, représentant le Grand Orient de France.

Le R.P. **Jacques GHYS**, l'abbé **Jean PIHAN** ; M. **GALLIENNE**, chef du cabinet de M. le Directeur de la Mosquée de Paris ; le pasteur **Francis BOSCH**, de la présidence du Mouvement de la Paix.

MM. **Otto KLINEBERG**, professeur à l'Université Columbia (New-York) ; **Alfred KASTLER**, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne ; **H.P. KLOTZ**, professeur à la Faculté de Médecine ; **LE GUILLANT**, médecin-chef de l'Hôpital Psychiatrique de Villejuif ; **V. JANKELEVITCH**, professeur à la Sorbonne ; **Marc-André BLOCH**, professeur à la Faculté des Lettres de Caen ; **Paul MAUCORPS**, **Serge JONAS**, **Pierre BOITEAU**, professeurs à l'École Pratique des Hautes Etudes ; **André HOMONT**, maître assistant à la Faculté de Droit de Paris ; **Jean BOULIER**, ancien professeur à la Faculté Libre de Droit de Paris ; **Albert PFRIMMER**, ancien chargé de cours à la Sorbonne ; Mlle **Colette GUILLAUMIN**, attachée de recherches au C.N.R.S. ; M. **JEANNE**, proviseur du Lycée de Courbevoie.

☆

M^{me} **GOUTET**, avocat à la Cour de Cassation ; **Rolande ATTULY**, **Victor BRINDAMOUR**, **Odet DENYS**, **Armand DYMENSZTAJN**, **Henri GARIDOU**, **Maurice IMERGLIK**, **Yves JOUFFA**, président de l'Association des Anciens Internés et Déportés de Drancy ; **Charles LEDERMAN**, président de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide ; **Marcel MANVILLE**, **Jacqueline PLACIDIMONNET**, **Georges SAROTTE**, **Jean SCHAPIRA** — avocats à la Cour d'Appel de Paris.

☆

Mme **Julien BENDA**.

Les écrivains **Albert MEMMI**, **Yves JAMIAQUE**, **Marie-Magdeleine CARBET**, **Nicole de BOISANGER**, **Léonard SAINVILLE**, **Claude PARIS**.

Le comédien **Edmond TAMIZ**.

☆

Les docteurs **Jean DALSACE**, **BERCOVICI**, **Henri CYNIA**, **Louissette HIRSCH**, **Lucien KARHAUSEN**, **Albert LABORDE**, **LE GUICHARD**, **Marc MOUCHIN**, **Y. NIZARD**, **RENERT**, **ZUCMAN**.

☆

De Belgique étaient venus MM. **SUSSKIND**, président du Cercle Culturel et Sportif Juif et **Léon GRINER**, animateur des Amis de « Droit et Liberté ».

☆

De multiples associations avaient envoyé leurs représentants :

M. **Pierre COUTEAU**, secrétaire général de la Ligue des Droits de l'Homme.

M. **Octave CHANLOT**, secrétaire général de la Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

MM. **André TOLLET**, membre du Bureau de l'Union Départementale C.G.T. de la Seine, représentant la Confédération Générale du Travail ; **LETONTURIER**, secrétaire général du Syndicat National de l'Enseignement Secondaire (section académique de la Seine).

Mme **Mathilde GABRIEL-PERI**, présidente de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française ; le Dr **WELLERS**, vice-président de l'Union Nationale des Anciens Déportés et Internés et leurs familles ; Mmes **Marie-Louise KAHN** et **Jacqueline GRUNBERG**, représentant l'Amicale d'Auschwitz.

M. **Albert OUZOULIAS**, conseiller municipal de Paris, représentant l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

MM. le Dr **DANOWSKI** et **Isi BLUM**, président et secrétaire général de l'Union des Volontaires et Anciens Combattants Juifs ; **Albert YODINE**, secrétaire général et **Charles STEINMAN**, secrétaire de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide.

M. **Alfred GRANT**, secrétaire général de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France.

M. **Ralph FEIGELSON**, secrétaire général de l'Amicale des Juifs Anciens Résistants ; Mme **GOLGEVIT**, représentant l'Association des Anciens Déportés Juifs de France ;

M. **GOLEFF**, représentant l'Union des Etudiants Juifs de France.

MM. **HANNOUN**, représentant l'Amicale des Algériens en France et en Europe ; **Ben el MABROUK**, représentant l'Amicale des Travailleurs Algériens ; **BENHAMOUD**, représentant l'Amicale de la Jeunesse Algérienne.

MM. **Raymond MONTRESOR** et **Armand LOCA**, représentant l'Association Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais.

Mme **DAVID**, secrétaire générale des Etudes Tziganes ; S.A. **Vaida VOEVOD III**, président et M. **Leula ROUDA**, membre du Comité directeur de la Communauté Mondiale Gitare.

M. **Jacques NAZARIAN**, vice-président du Centre d'Etudes Arméniennes.

Mme **Monique CAZEAUX**, présidente du Cercle France-Afrique ; M. **Maxime FARBBER**, représentant l'Association d'Amitié et de Solidarité Franco-Algérienne.

Mmes **Catherine VALABREGUE**, vice-présidente du Mouvement Français pour le Planning Familial ; **Suzanne PFRIMMER**, représentant l'Union des Femmes Françaises.

MM. **STAMFATER**, président de la Fédération des Artisans et Façonniers ; **Jacques LEDERMAN**, secrétaire du syndicat des Cuirs et Peaux.

MM. **CESARI**, représentant la Fédération de la Seine des Œuvres Laïques ; **Pierre GOUET**, président du club « Les Gars du Monde » ; **Nicole ROSENBAUM**, présidente du Club Amitié ; **René DRUCKER**, représentant les Eclaireurs de France.

☆

Parmi les autres groupements dont des délégués étaient présents, signalons : l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.) ; la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.P.) ; le Cartel des Ecoles Normales Supérieures ; le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) ; le Christianisme Social ; le Mouvement « Dror » ; le Centre Communautaire de la Jeunesse Juive ; les Femmes Pionnières ; le Syndicat National des Industries de la Fourrure ; la Fédération des Sous-Officiers de Réserve Républicains.

De tous les horizons...

Les personnalités suivantes ont adressé à la Journée Nationale des messages de sympathie :

M. **Vincent AURIOL**, ancien président de la République.

M. **René MAHEU**, directeur général de l'U.N.E.S.C.O.

M. **Henri LAUGIER**, ancien secrétaire général-adjoint aux Nations-Unies.

M. le général **CATROUX**, grand chancelier de la Légion d'Honneur.

M. **Léon LYON-CAEN**, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président d'honneur du M.R.A.P.

☆

MM. **Georges DUHAMEL**, le pasteur **Marc BOEGNER**, **Wladimir d'ORMESSON**, de l'Académie Française.

Mme la princesse **BIBESCO**, de l'Académie Royale de Belgique.

Julien CAIN, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

☆

M. **Jean PAUL-BONCOUR**, ancien président du Conseil ; Mme **Jacqueline THOME-PATENOTRE**, député ; MM. **Paul BASTID**, membre de l'Institut ; **Dionède CATROUX**, député ; **Daniel MAYER**, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; **Pierre METAYER**, sénateur ; **Marius MOUTET**, sénateur ; **Edmond MICHELET**, **André PHILIP**, **Jean PIERRE-BLOCH** — anciens ministres.

☆

M. **Emile ROCHE**, président du Conseil Economique et Social.

MM. **Raoul BAYOU**, **Pierre COMTE-OFFENBACH**, **Gérard DELIAUNE**, **Paul DURAFFOUR**, **Pierre MARQUAND GARRARD**, **Achille PERETTI**, maire de Neuilly ; **Louis ESCANDE**, maire de Mâcon ; **Gabriel PERONNET**, **Arsène BOULAY**, **Jean ROYER**, maire de Tours ; **Maurice NILES**, maire de Drancy ; **Pierre GODEFROY**, **Roger JULIEN**, **J.-P. PALEWSKI**, **Arthur RICHARDS**, **Maurice SCHNEBELLEN**, **René TOMASINI** — députés ; Mme **Suzanne CREMIEUX**, sénateur.

☆

Mgr **LALANDE**, président de Pax Christi ; MM. **Jacob KAPLAN**, Grand Rabbin de France ; le pasteur **Charles WESTPHAL**, président de la Fédération Protestante de France ; l'abbé **PIERRE**, le Révérend Père **FLEURY**, le pasteur **Henri ROSER**, l'ingénieur général **Louis KAHN**, président du Consistoire Israélite de France.

☆

M. l'Amiral **MUSELIER**, ancien chef des Forces Françaises Navales Libres.

MM. le gouverneur général **DELAVIGNETTE**, membre de l'Académie des Sciences d'outre-mer ; le général **LE CORGUILLE**.

M. **Jean MAZARD**, conseiller à la Cour de Cassation.

M^{me} **André BOISSARIE**, ancien procureur général.

☆

MM. **Georges DARDEL**, président du Conseil Général de la Seine, maire de Puteaux ; **Auguste GILLOT**, conseil-

Il y avait foule, le dimanche 24 mai, au palais de l'U.N.E.S.C.O., où se déroulait la XV^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

La liste des personnalités présentes, des messages reçus de France et de l'étranger (1) suffit à faire apparaître l'éclat et le retentissement de cette traditionnelle rencontre, ainsi que l'union toujours plus ample réalisée à l'appel du M.R.A.P.

Dans la grande salle de conférences, se trouvaient, mêlées aux Parisiens, plusieurs délégations importantes de province, venues de Lille, de Lyon, de Strasbourg, de Nîmes, de Saint-Quentin, de Rouen, de Clermont-Ferrand, etc. Les jeunes étaient particulièrement nombreux et actifs.

Sans distinction d'origines, d'opinions politiques, de confessions, tous les participants ont écouté les exposés des rapporteurs, les interventions, les témoignages avec une égale attention, qui ne faiblit pas d'un bout à l'autre de ces assises laborieuses. Ouvriers ou professeurs, commerçants ou artisans, juristes, médecins ou étudiants, tous ont, d'un commun élan, exprimé leur volonté de poursuivre ensemble un combat efficace pour bannir de notre pays ces discriminations, ces préjugés, ces haines qu'inspire le racisme, et dont ils ont dressé le bilan.

Ce fut une Journée utile, riche en promesses pour l'avenir.

(1) Voir les messages de l'étranger en page 12.

ler général de la Seine, maire de Saint-Denis ; **Fernand LEFORT**, conseiller général de la Seine, maire de Saint-Ouen ; **Robert LEVOL**, conseiller général de la Seine, maire du Plessis-Robinson ; **QUATREMAIRE**, maire de Noisy-le-Sec ; Mme **Louise CADORET**, maire-adjoint de Gennevilliers.

☆

MM. les Professeurs Pasteur **VALLERY-RADOT**, **Laurant SCHWARTZ**, **Jacques BERQUE**, **Marcel COHEN**, **Pierre GEORGES**, **Ernest LABROUSSE**, **André HAURIOL**, **Robert WAITZ**, **Pierre WERTHEIMER**.

M. **André BERTRAND**, directeur du Département des Sciences Sociales de l'U.N.E.S.C.O.

M. **P.H. CHOMBART DE LAUWE**, Mme **ISAMBERT-JAMATI**, maîtres de recherches au C.N.R.S. ; Mme **Marie-José CHOMBART DE LAUWE**.

☆

Mlle **LAFAY**, chargée de mission au Ministère de la Population.

☆

Mmes **Francisque GAY**, **Yves FARGE**, **Marguerite Jean-Richard BLOCH**.

☆

MM. **Jean CASSOU**, Conservateur en Chef du Musée d'Art Moderne ; **Bernard H. ZEHRFUSS**, architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux.

MM. **Jacques CHABANNES**, président de la Société des Gens de Lettres ; le compositeur **Darius MILHAUD** ; les écrivains **Anne PHILIPPE**, **Claude AVELINE**, **Pierre de BOISDEFRE**, **Jean COUE**, **Maurice DRUON**, **Jacques NANTET**, **Emmanuel ROBLES**, **Armand LANOUX**, **André SPIRE**.

Mme **Clara CANDIANI**, productrice à la R.T.F. Les cinéastes **Léonide MOGUY** et **Maurice DELBEZ**. Les peintres **Jean PICART LEDOUX**, **Suzanne ROGER** et **André FOUGERON**.

Les chanteurs **Rika ZARAI** et **Jean FERRAT**. M^{me} **Philippe RHEIMS**, commissaire-priseur.

☆

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens. M. **Georges LAURE**, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale.

M. **Henri FAURE**, président de la Ligue Française de l'Enseignement.

Mme **Marie-Elisa NORDMANN-COHEN**, présidente de l'Amicale d'Auschwitz.

M. **René CERF-FERRIERE**, vice-président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Mme **Madeleine REBERIOUX**, secrétaire du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur.

Mme **H. CARON**, secrétaire générale de l'Union Féminine Civique et Sociale.

B. BERCOVICI, président des Volontaires Juifs Anciens Combattants 1914-18.

M. **Armand KAPLAN**, secrétaire général du Congrès Juif Mondial.

M. **L. PEYSSARD**, président du Comité National d'Information et d'Action Sociale pour les « gens du voyage ».

Les mythes racistes en 1964

SOUS la présidence de M^e Rolande ATTULY, c'est l'écrivain Léonard SAINVILLE, membre du Bureau National du M.R.A.P., qui ouvre la Journée Nationale. Il présente brièvement la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de racisme, votée à l'unanimité le 20 novembre dernier par l'assemblée générale de l'O.N.U.

Etudier la situation en France à partir des analyses et des suggestions contenues dans ce texte, tel est le but de la Journée Nationale.

Pour commencer, trois orateurs, Mlle Colette GUILLAUMIN, attachée de recherches au C.N.R.S.; M^e Charles LEDERMAN, président de l'U.J.R.E. et M^e Jean SCHAPIRA, l'un des secrétaires nationaux du M.R.A.P., examineront différentes formes et manifestations du racisme, des plus subtiles aux plus virulentes.

Mlle Colette GUILLAUMIN :

En lisant la presse quotidienne...



TRAVAILLANT depuis plusieurs années à rechercher le racisme dans la presse quotidienne, Mlle Colette Guillaumin, sociologue, s'efforce de définir la presse : « Si on tente de la définir d'après ses récepteurs, c'est-à-dire ses lecteurs, elle est un véhicule : elle permet de recevoir et elle fixe un certain nombre de messages... Mais si on la définit d'après son origine, c'est-à-dire à partir des groupes financiers ou d'opinions qui la produisent, elle devient alors un instrument de transmission et même un instrument d'imposition de certaines valeurs, de certaines opinions déterminées étroitement par l'orientation du groupe qui produit cette presse. »

« Mais, poursuit Mlle Guillaumin, le phénomène presse n'est pas aussi simple. Il est plus fructueux et plus réaliste de voir la presse comme un médiateur, de la considérer comme un mode de relation... Ce médiateur, elle l'est, parce qu'elle est fixation et transmission du langage. »

Un racisme latent

Si le langage est un moyen d'information, c'est aussi « le reflet d'une culture et le véhicule de cette culture » qu'il faut entendre au sens étymologique et sociologique, c'est-à-dire comme « l'ensemble de ce qui forme une société depuis les techniques de pensée jusqu'aux techniques du corps en passant par le langage et toutes les habitudes sociales ».

La presse, qui est langage écrit et par là, médiateur de la culture, exprime et fixe cette culture et porte en elle-même le racisme dans la mesure où il est constituant de cette culture.

On va se trouver alors en face de niveaux différents d'expression du racisme : « d'abord un racisme militant et ouvert qui ne semble pas exister dans la presse quotidienne : il n'y est jamais un but » ; ensuite, un racisme occasionnel dont, pratiquement, la presse entière est atteinte :

« A une fréquence différente, suivant les quotidiens, avec une forme d'expression qui peut varier, il s'agit d'un racisme qui est déclenché par les situations conflictuelles ou par les événements inattendus. Il ne présente pas de cohérence doctrinale, il éclate par éclairs, sous la pression extérieure des événements. Il n'est pas inutile de rappeler que ce racisme occasionnel et manifesté devient de plus en plus rare. L'évolution de ces vingt dernières années, l'évolution objective des rapports entre puissances, la découverte des génocides nazis à la fin de la dernière guerre, l'accession à l'indépendance des peuples qui avaient été colonisés, ont créé une mauvaise conscience et cette mauvaise conscience a modifié peu à peu les expressions du racisme sans le supprimer. »

« C'est donc un racisme latent, explique Mlle Guillaumin, qui se rencontre dans la presse quotidienne actuelle ».

Résurgences...

« Ce ne sera pas dans les professions de foi ni dans les informations qu'on trouvera le racisme mais au niveau des signes, des mots choisis pour exprimer une réalité, et au niveau de la syntaxe, dans l'ordre des mots, leur présentation, l'ordre de la phrase, dans les précautions oratoires employées... »

« En général, il ne s'agit pas d'une dissimulation volontaire d'un racisme connu et conscient : il s'agit plutôt d'une résurgence sous une forme voilée d'un racisme qui est

CHARGE d'analyser les thèmes actuels de la propagande raciste en France, M^e Jean Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., en évoque tout d'abord l'évolution depuis la fin de la guerre : reconstitution après 1945 de l'internationale néonazie de style hitlérien, « fondée sur le mythe de la supériorité germanique et souhaitant une Europe nettoyée des juifs » ; régression vers 1962, en France, du « racisme hitlérien pur » et « influence d'un racisme nouveau : la défense des Blancs contre les continents d'outre-mer », avec pour résultat la création, en France, de l'O.A.S., noyau actif aidé par les ra-

cistes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie et d'Espagne.

Les efforts des « théoriciens »

« En 1964, dit M^e Schapira, deux facteurs conditionnent la mythologie raciste en France : premièrement, le processus de décolonisation... »

« ...Deuxièmement, le caractère mondial des problèmes du racisme : les événements d'Afrique du Sud, de l'Angola ou du Sud des Etats-Unis débordant du cadre national, c'est l'opinion mondiale qui s'en empare. »

Ce conditionnement historique et politique marque nécessairement les thèmes de la propagande raciste qui vont se caractériser par la « prolifération d'ouvrages ayant la prétention de justifier le racisme sur le plan théorique et par la hiérarchisation du racisme ».

« Aujourd'hui, déclare l'orateur, une espèce d'intelligencia raciste, qui cherche à pénétrer les milieux intellectuels et surtout la jeunesse, s'attache, dans la presse spécialisée, à « faire de la doctrine ».

« Bien entendu, cette presse nie être raciste. Pourtant, elle préconise la « séparation » dans les pays où se pose le problème d'une minorité ethnique, prenant exemple sur les Bantoustans en Afrique du Sud.

« Les racistes, pour ces gens, sont ceux d'en face, ceux que nous appelons les anti-racistes, et l'un de leurs arguments consiste à dire : « Nous ne sommes pas des racistes, c'est vous qui l'êtes, dans la « mesure où vous créez un racisme anti-blanc des noirs et des jaunes. »

Quantités et qualités

Concernant la « hiérarchisation du racisme », M^e Schapira distingue, parmi les « théoriciens » actuels, ceux qui mettent l'accent sur la « défense de la civilisation occidentale » par l'ensemble des Blancs, et ceux qui créent parmi les Blancs une échelle des valeurs, selon les vieilles formules à peine renouvelées.

Pour les premiers, il s'agit de faire face à des masses non-blanches : « Masse jaune (c'est le fameux péril jaune), masse noire et masse arabe. » Ils présentent le monde de l'avenir « comme un véritable déferlement vers les zones blanches des continents nouvellement indépendants ».

M^e Charles LEDERMAN :



M^e CHARLES LEDERMAN, avocat à la Cour, commence en soulignant qu'en France sont édités à des milliers d'exemplaires et vendus librement au kiosque, des journaux « qui prônent délibérément le racisme ».

« Ils s'appellent, par exemple, « L'Europe Réelle », indique l'orateur, et se disent — je cite — « périodique de combat pour un nouvel ordre européen », avec comme mot d'ordre : « défense de la race ». Ils s'appellent « Le Viking » et se disent « organe de combat des Vikings de France, section française de l'Internationale nordique prolétarienne » dont le drapeau est frappé d'une croix gammée à peine déguisée, et le mot d'ordre clame : « Aryens de tous pays, unissez-vous ». « Le Viking » exalte — je cite — « l'homme nordique, la volonté faite race qui tend à la toute-puissance biologique » et déclare — je cite — « que la colonisation de la terre par la race la plus capable est le sujet de la guerre ».

Des périodiques comme « Minute », « Rivarol », « Aspects de la France », « Défense de l'Occident », « Europe Action », « Charivari », et d'autres en-

core; des livres comme les rééditions de Gobineau sont aussi les armes de cette dangereuse propagande qui entretient et exacerbe les préjugés existants dans l'opinion : « séquelles de l'occupation hitlérienne, des vieilles traditions antisémites, du régime colonial et de la guerre d'Algérie ».

Ces publications, pourtant, ne font jamais l'objet de poursuites pour racisme.

« Elle se rattachent souvent, montre M^e Lederman, à des organisations fascistes (Parti National-Socialiste Prolétarien, Restauration Nationale, U.D.C.A., Amis d'Edouard Drumont, Fédération des Etudiants Nationalistes) qui ont toutes soutenu plus ou moins ouvertement l'O.A.S. et qui continuent d'exalter l'action » par différents moyens : graffiti sur les murs, réunions, attentats, agressions.

Les « amis de Drumont »

Certaines de ces organisations sont tout à fait légales et donc « protégées par la loi française ». Ainsi, « la Société des Amis d'Edouard Drumont », chargée de répandre l'enseignement du fondateur de « La Libre Parole », groupe entre autres Maurice Bardèche, directeur de la revue « Défense de l'Occident » et l'un des dirigeants de l'Internationale néonazie. Henri Coston, directeur de « Lectures Françaises », qui fut sous l'occupation propagandiste nazi. Georges Gaudy, d'« Aspects de la France », Xavier Vallat, ex-commissaire aux questions juives, Beau de Loménie, de « Fraternité Française » et Dominique Venner de « Jeune Nation ». Tous ces



« Ils ont abandonné le vieux mythe de la supériorité germanique. Les Latins, les Ibères, les Germains, les Scandinaves sont priés de se grouper. Ils courent un danger unique. Dans ce racisme là, les juifs ont leur place parmi les Blancs, et l'on nous dit : « Les juifs, ce sont des sémites, c'est « vrai, mais, après tout, ce sont des Blancs « comme nous. »

Les différences de structures sociales, elle-mêmes, n'entrent pas en ligne de compte : M^e Schapira cite un article de Bardèche, dans « Défense de l'Occident », selon lequel : « L'Union Soviétique, blanche comme nous, doit faire front commun avec nous. C'est l'interprétation qui est donnée par toute cette presse du conflit idéologique auquel nous assistons actuellement. »

Cependant, ce « racisme à prépondérance quantitative », coexiste avec un « racisme à prépondérance qualitative ». C'est dans le cadre de celui-ci que se situe l'antisémitisme. A l'intérieur du monde blanc, les « théoriciens » de ce racisme « refusent la « corruption juive », et on en arrive nécessairement aux doctrines, sinon de génocide nazi, du moins de la ségrégation ».

Ainsi, Bardèche se prononce pour un « sionisme à l'intérieur » de notre pays, c'est-à-dire, en bon français, pour des camps, des zones où les juifs, « corps étrangers », ne seront pas mêlés au reste de la nation ».

Ce racisme antijuif est souvent inavoué, et masqué sous des considérations « anti-ploutocratiques ».

Analyser, expliquer, désamorcer ces mythes, telle est la tâche du M.R.A.P., et « cette tâche, conclut M^e Schapira, si elle est nécessaire auprès de tous, c'est auprès de la jeunesse qu'elle est la plus indispensable ».

Une agitation permanente et impunie

messieurs sont effectivement dignes d'être les disciples du penseur de la « Libre Parole », de la « France Juive », de cet homme qui, le lendemain de la mort de Zola, titrait dans son journal « Fait divers naturaliste : Zola asphyxié. »

« Mais, poursuit M^e Lederman, ces publications et ces groupes n'agissent pas isolément. Ils se rattachent à une véritable internationale néonazie qui fédère d'après ce que nous savons 150 à 200 organisations et qui se manifeste de l'Europe Occidentale à l'Amérique et du Moyen-Orient à l'Australie. »

Et il cite en particulier l'organisation S.S. de Skozeny, le Mouvement social italien, le Mouvement néofasciste de Mosley, le Mouvement social européen, créé à Malmoë en 1951, la Jeune Légion Européenne, dont le siège est à Bruxelles, l'Union mondiale des nationaux-socialistes, dont les deux « führers » sont l'Anglais Colin Jordan et l'Américain Rockwell, etc...

C'est cette internationale néonazie qui a organisé l'évasion d'un criminel S.S. depuis la R.F.A. jusqu'en Egypte. C'est elle qui organise des manifestations d'anciens S.S. et orchestre des campagnes racistes dans le monde.

Des mesures s'imposent qui sont convenues, souligne M^e Lederman, dans l'article 9 de la Déclaration de l'O.N.U. adoptée le 20 novembre 1963.

« Si le gouvernement français s'en inspirait, conclut-il, nous pourrions entre autre faire adopter dans notre pays une législation qui se trouve d'ailleurs établie dans les propositions de lois élaborées par le M.R.A.P. »

MALADIE étrange que le racisme : les hommes qui en sont atteints font, de ce fait, souffrir d'autres hommes. Pour ces derniers, il en résulte souvent des drames cruels : le génocide brise les âmes avant de détruire les corps... Avoir pleinement conscience de ce que représente le racisme — pour celui qui le pratique et pour celui qui le subit — c'est mieux comprendre la nécessité de le combattre. Un professeur de psychologie, M. Otto KLINEBERG, et un psychiatre, le Dr LE GUILLANT, étudient brillamment les deux faces de ce mal. Un autre chercheur, le sociologue P.-H. MAUCORPS, tire de premiers enseignements de l'enquête réalisée, l'an dernier, par le M. R. A. P.

Le professeur Otto KLINEBERG : Les préjugés raciaux



PROFESSEUR de psychologie à l'Université Columbia de New-York, M. Otto Klineberg s'attache tout d'abord à apporter une définition du « préjugé ».

« Le préjugé représente un pré-jugement, un jugement que l'on fait d'avance sur quelqu'un sans attendre de faire sa connaissance, sous prétexte qu'il appartient à un groupe ethnique. »

Facteurs économiques...

Puis l'orateur analyse les origines des préjugés : « D'abord, il y a une explication, dit-il, que l'on continue à discuter mais qui ne me semble pas valable : elle consiste à présenter le préjugé comme le résultat d'une agressivité innée dans la nature humaine et qui rend le préjugé nécessaire et universel. Or, le préjugé ne se montre pas parmi les petits enfants. »

De plus le degré du préjugé contre les Noirs, par exemple, varie suivant la latitude, il n'est pas le même « disons à Johannesburg et à Rio de Janeiro ».

Si le préjugé n'a pas ce caractère d'innéité, il est certain que l'enfant l'apprend « de ses parents, de ses instituteurs, des moyens de communication de masse, des manuels scolaires très souvent et des institutions comme la ségrégation qui lui enseignent que les autres sont différents de nous. »

Poursuivant l'analyse du préjugé, M. Otto Klineberg montre qu'il est lié à

un facteur économique : « le préjugé peut être dû au désir de gagner, de préserver quelque chose, très souvent un avantage économique, en maintenant les autres dans une position d'infériorité. On peut s'emparer de leurs terres, de leur argent, de leur or, mais toujours en donnant une « bonne raison », même souvent une raison apparemment morale, ou, dans certains cas, religieuse : on a parlé du fardeau de l'homme blanc, en anglais « the white man's burden » ; en français, on a parlé de « mission civilisatrice ». On exploite certains groupes parce qu'ils ont besoin de nous, qu'ils nous sont inférieurs ou qu'ils sont méchants ».

... et frustrations

Le professeur Klineberg ajoute qu'il se greffe sur le facteur économique, un facteur psycho-économique, qui explique comment le préjugé se développe moins chez les personnes satisfaites de leur situation que chez les mécontents.

« ... En outre il y a des individus, qui à cause de leur expérience, peut-être de leur enfance ou de leurs frustrations dans la vie, ont plus tendance à montrer des préjugés que les autres. »

A partir d'expériences faites aux Etats-Unis, « on a découvert qu'il y avait une convergence, une homogénéité dans les préjugés raciaux : ceux qui acceptent certains groupes ethniques ont tendance à accepter les autres ; ceux qui rejettent certains groupes ethniques ont tendance à rejeter les autres »...

Une action multiple

« Finalement, conclut M. Otto Klineberg, il faut regarder le préjugé comme étant dû à plusieurs facteurs. C'est un complexe multi-dimensionnel. Pour cette raison, le traitement des préjugés doit être également multidimensionnel. Il faut combattre à la fois les préjugés et la discrimination, parce que le préjugé mène à la discrimination et inversement, la discrimination produit le préjugé. C'est un cercle vicieux qu'il faut couper en plusieurs points simultanés. »

Le professeur Paul-Henri MAUCORPS : Premiers enseignements de l'enquête du M.R.A.P.

L'AN dernier, à l'occasion de la précédente Journée Nationale, le M.R.A.P. avait lancé une enquête sur le racisme en France.

L'analyse des résultats, portant sur 200 réponses, a été assurée par une équipe de chercheurs scientifiques, animée conjointement par l'écrivain Albert Memmi, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, et M. Paul Maucorps, Maître de Recherches au C.N.R.S. Elle fera l'objet d'une publication, cet automne.

Ces 200 personnes, explique M. Maucorps, proviennent « de toutes les régions de France, avec une légère prédominance pour Paris et la Seine », elles représentent trois catégories sociales : « professions libérales, étudiants et lycéens, corps enseignant — le prolétariat agricole et industriel étant pratiquement absent des réponses ». Les âges varient de 14 à 89 ans; la majorité se situant entre 15 et 55 ans.

Les thèmes proposés étaient les suivants :

1. Actualité du racisme ;
2. Formes et manifestations du racisme (que M. Maucorps qualifie comme étant « insidieuses, larvées, violentes, brutales ») ;
3. Causes du racisme et causes de l'antisémitisme (« Deux phénomènes qui ont des racines communes, mais de profondes et très larges différences ») ;
4. Action contre le racisme.

La première fois...

« Il est évident, dit M. Maucorps, que

l'échantillon n'est pas représentatif de tous les sujets qui ont répondu. Il n'est pas représentatif de la nation française dans son ensemble et peut-être même pas des adhérents, des membres du M.R.A.P.

« Cependant, je fais tout de suite une réserve à ma critique. C'est la première fois dans l'histoire des questionnaires d'intérêt, d'aptitude, d'opinion, que l'on jette un coup de sonde sur ces problèmes embrassés dans une telle diversité et dans une totalité aussi diverse. »

M. Maucorps formule encore quelques observations sur le procédé employé : un questionnaire écrit est moins direct qu'une enquête sur place et offre aux répondants la tentation de déborder du cadre des questions.

Il donne ensuite quelques indications sur la réalisation de l'ouvrage qui se prépare sur la base de l'enquête. Il aura 200 pages et « sera précédé d'une introduction indiquant les intentions de ce questionnaire, les critiques, ainsi qu'un essai d'Albert Memmi, sur la notion du racisme, envisagée sous un angle scientifique ».

L'exposé des réponses a été élaboré grâce à la méthode de l'analyse du contenu et sera illustré de tableaux, de chiffres avec pourcentages.

Une entreprise de grand intérêt...

« Quel est l'intérêt et l'originalité de cette entreprise ? demande M. Maucorps, qui répond en deux points : « Le M.R.A.P. a su, avec les quatre thèmes qu'il a soi-

Le docteur LE GUILLANT :

Un intense drame humain



L'n'est pas facile d'exposer un problème aussi complexe que celui des incidences du racisme sur la santé mentale », commence le Docteur Le Guillant, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Villejuif. La difficulté de les faire apparaître a empêché des études systématiques sur ce sujet; et si elles existent, ces études restent très peu connues ou très parcellaires.

Rejetés par la Société...

« Cependant, poursuit l'orateur, je crois que la psychiatrie peut vous apporter quelque chose dans ce domaine. D'abord, le trouble mental réalise toujours des sortes d'analyses et de grossissements. Il faut, pour qu'on atteigne au trouble mental, que des souffrances morales éprouvées aient une intensité particulière, que le drame humain, au sens où l'entendait Politzter, ait une intensité particulière et qu'il atteigne l'individu très profondément. Enfin, peut-être gagnons-nous souvent la confiance et la confiance du malade et pouvons-nous pénétrer plus profondément en lui-même... J'ajouterai que le malade mental a été un des premiers objets de la ségrégation, de la réjection, de l'aliénation au sens philosophique de cette expression, d'une sorte de racisme qui a cherché ses justifications dans des conceptions sur l'hérédité ou la dégénérescence... Une part importante de notre pratique vise à combattre ces préjugés, à resocialiser, à désaliéner, à réintégrer les malades dans la collectivité qui les a rejetés ou dont ils se sont écartés. »

Le Docteur Guillant montre par des chiffres récents que les groupes visés par le racisme, ou simplement les déracinés sont plus sujets que les autres aux troubles mentaux.

Sur 100.000 malades internés dans la Seine, on compte 261 hommes et 237 femmes nés dans ce département; 281 hommes et 297 femmes originaires de

province, auxquels il faut ajouter 327 hommes et 388 femmes nés en Bretagne (région d'origine de l'orateur). Quant aux internés étrangers leur nombre s'élève à 470 hommes et 455 femmes; et les « Français d'outre-mer » (essentiellement noirs et Algériens) à 947 hommes et 681 femmes. Pour ces derniers, le chiffre est donc trois fois plus élevé que pour les originaires de la Seine.

Le Docteur Le Guillant souligne que, pendant la guerre d'Algérie, le taux des Algériens musulmans atteints de maladies mentales s'est accru.

« Il m'a semblé cependant, ajoute-t-il, bien qu'aucune étude n'ait été faite là-dessus, que ceux qui étaient pro F.L.N. étaient plus indémies que ceux qui étaient pris entre leur identification aux Français, leur soumission et leur révolte. »

Prenant le cas d'une malade, le Docteur Le Guillant démontre combien il est difficile à un « transplanté » d'assumer ses contradictions internes, mélange d'opposition et d'identification à un nouveau milieu qui, trop souvent, le rejette.

Une telle situation prévaut dans les rapports entre « le colonisé et le colonisateur » — mais aussi, très souvent, précise l'orateur, dans certaines formes de « racisme social ». Il indique, en particulier, que la condition domestique est fréquemment génératrice de troubles mentaux. A l'extrême, des réactions semblables peuvent affecter « les jeunes, quelque peu opprimés par les adultes ».

L'individu et son groupe

Abordant le problème sous un autre angle, le Docteur Le Guillant poursuit :

« A côté de déterminations socio-économiques, qui sont évidemment fondamentales, on ne peut pas comprendre la virulence du racisme sans faire appel à des mécanismes individuels; parmi ceux-ci, le besoin d'appartenance à un groupe (d'où les particularismes, les chauvinismes et les nationalismes) formé au tout premier âge de la vie et dont l'individu garde longtemps la nostalgie, me paraît très important. »

« Naturellement, cet en-groupe, comme on dit en langage psycho-sociologique, a des visages concrets, un langage, des usages, des coutumes, des valeurs et des règles, des croyances, un lieu, un décor, auxquels ce besoin d'appartenance au groupe est étroitement conditionné. Lorsque cette appartenance à un groupe, la cohésion de celui-ci sont menacées par la pénétration d'autres univers, par la culture, l'intégration à d'autres collectifs, et surtout par le rejet, naissent les frustrations, l'incertitude, les contradictions. Et cette angoisse, dont je vous disais qu'elle était la mère des troubles mentaux. D'où les réactions de défense et d'attaque visant à atténuer cette solitude, à rétablir la sécurité, le bien-être que donnait le groupe primitif. Ces nostalgies, c'est ainsi que l'on désignait autrefois les troubles mentaux, survenant chez les transplantés où « l'autre » devient un ennemi, et cette aliénation, sont des causes très fréquentes de troubles mentaux ou, tout simplement, de l'anxiété et de malaises divers. »

★

Le Docteur Le Guillant conclut en indiquant que deux sortes de solutions sont possibles : l'une qui consiste à constituer des groupes fermés sur eux-mêmes et qui apporte un apaisement momentané, mais qui, tôt ou tard, engendre de nouveaux conflits.

« L'autre solution, la seule véritable à mon sens, difficile mais réellement prospective, est celle qui, tout en conservant l'apport propre à chaque groupe, tend à faire des « esperanto » sociaux, nationaux et culturels. Seule solution à long terme des racismes, seule voie vers la paix et la fraternité. »



gneusement distingués pour les diversifier ensuite à l'intérieur, cerner la réalité du racisme, tout en évitant deux écueils... : les sujets n'ont jamais été mis en position fautive comme lors d'un référendum, où il faut dire oui ou non, alors qu'on ne sait pas très bien quelle est la question posée... et ce livre n'est pas, en conséquence, un assemblage d'études de caractère théorique.

« Le deuxième point, poursuit M. Maucorps, qui nous semble intéressant et original dans l'initiative du M.R.A.P., est qu'en réalité ce livre, qui n'est pas fait par des spécialistes, qui a été fait par les 200 répondants, est devenu ce que j'appellerai, si vous me pardonnez son caractère analogique, une espèce de bréviaire de l'anti-raciste. Autrement dit, en chacun de nous sommeille un raciste qui s'ignore, les répondants ne se sont pas fait faute de le dire dans leurs réponses, et nous, nous en profitons pour montrer, pour dénuder les aspects surnois, insidieux du racisme.

« Nul doute, conclut-il, que ce travail est appelé à rendre les plus grands services aux enseignants, aux journalistes, aux hommes politiques, à toutes les personnes enfin appelées, par leurs fonctions et leur situation, à aborder ce terrible problème. »

« Chargés de tous les pêchés de la terre... »

MARIE-MAGDELEINE CARBET, membre du Bureau National du M.R.A.P., dans son intervention, fera l'histoire de la condition des « parias », exposera leur situation actuelle en France et à l'étranger, et enfin posera le problème des réalisations à venir.

Antillaise d'origine, elle s'efforcera de parler « sans acrimonie, mais non pas, hélas ! sans subjectivité, sans passion, et j'ai grand' peur, dit-elle, qu'une partie de l'assistance, je veux parler des ex-colonisés, qui sont dans la salle, ne soit vraiment la seule capable de me suivre tout à fait. Au reste de l'assistance, je vais demander un effort particulier de sympathie, dans le sens étymologique de ce mot ».

Mme Carbet pose tout de suite les causes économiques du racisme car, explique-t-elle, « La notion de race est relativement tardive dans l'histoire... c'est avec l'avènement du capitalisme, et l'épanouissement du colonialisme qu'elle est réellement entrée dans l'histoire », entraînant l'esclavage des indigènes et l'enrichissement des colons.

DES FAMILLES ECARTELEES...

Et aujourd'hui, le racisme recule grâce aux progrès de la science qui démontre qu'il est une erreur. Il n'a pourtant pas désarmé.

« Ainsi, en Afrique du Sud, on peut légalement écarteler des familles parce que les gens n'ont pas exactement la même pigmentation de peau. Aux Etats-Unis, la gamme des manifestations de la ségrégation est infinie : elle va depuis l'interdiction de se désaltérer à la fontaine publique jusqu'à l'octroi d'une corde au bout d'une branche, de quelques projectiles dans la carcasse, d'une charge d'explosifs dans la maison », et d'une peine de prison pour les

parents d'enfants naturels : « C'est la seule façon d'endiguer la marée noire qui nous menace », telle est la franche explication du rapporteur de ce projet.

« Où en sommes-nous en France ? », demande Mme Carbet. « Nous devons étendre notre propagande par tous les moyens : films, spectacles, littérature antiraciste, obtenir le concours de la presse, de la radio, de la télévision. » A propos de ce dernier moyen, « pourquoi, note l'oratrice, notre idéal à nous, antiracistes, n'obtiendrait-il pas aussi sa place à la télévision française, comme les associations religieuses ? »

Faire pression sur l'opinion publique afin d'obtenir le vote des lois de protection, tel est l'objectif immédiat en France.

RETROUVER L'INNOCENCE...

« Il ne suffit pas de comprendre, il faut descendre dans l'arène, s'écrie Mme Carbet, il faut lutter contre soi et contre les autres ». Car, « c'est l'attitude du blanc qui fait le nègre là où il n'y avait tout d'abord qu'un homme et seulement un homme, un nègre qui, s'il est né colonisé, descendant d'esclave, est depuis des ans, des décades, depuis des siècles, une victime tellement éprouvée, tellement dépersonnalisée, déracinée, coupée de son climat, de sa religion, de ses mœurs, de ses ancêtres, de son frère, de ses fils, une victime maintenue au niveau du sol par chaînes, carcans, par la misère, la faim, l'ignorance et le mépris ; un animal à ce point expulsé de lui-même qu'il se croit, qu'il se sait coupable de respirer, coupable d'être, coupable d'être couleuvre de nuit, coupable d'être pauvre, démuné et sale et rebutant et couvert de toute l'infamie, chargé de tous les pêchés de la terre ; un être qui serait tenté de s'extirper de sa peau pour se soustraire

aux regards d'autrui ; un être qui ferait tout, jusqu'à se renier soi-même, pour éviter pareil supplice à ceux qui l'aiment, aux enfants qui naissent de lui. »

Terminant son bouleversant plaidoyer, Mme Carbet souligne : « Là est le crime premier du premier qui, pour justifier privilèges et abus scandaleux, inventa de déclarer son frère un animal d'espèce inférieure et là aussi la menace sur ceux qui refusent de se rendre aux raisons de la science, de l'équité, de la prudence, qui renoncent à retrouver, avec la justice et la fraternité, l'innocence enfin. »

M. HANNOUN :

« Quand le mensonge et la haine tuent... »

APRES avoir salué la Journée Nationale au nom de l'Amicale des Algériens en France et en Europe, M. Hannoun rappelle les raisons de sa présence : l'attachement du peuple algérien « à la défense de l'intégrité et de la dignité de l'homme, à la lutte contre toutes les formes de racisme, de colonialisme ou de néo-colonialisme. »

« Mais, enchaîne-t-il, il est d'autres raisons, quotidiennes, locales. Chaque jour, en effet, alors même que la guerre d'Algérie a pris fin depuis plus de deux ans, nos frères émigrés sont victimes de menées racistes. A Nice, c'est l'Algérien qu'on efface volontairement en plein jour. A Cagnes, c'est l'Algérien qui paie de sa vie le fait de danser avec une Européenne. A Denain, Valenciennes, Roubaix, etc., c'est la conjonction entre des harkis et certains policiers nostalgiques d'une époque que le peuple algérien veut oublier, conjonction dirigée contre nos compatriotes qu'on provoque, qu'on assassine, qu'on rafle, qu'on fouille.

« A Marseille et ailleurs, ce sont des policiers racistes qui apposent sur les cartes d'identité de nos compatriotes un cachet qui n'est pas sans rappeler certains procédés de triste mémoire. Dans certains journaux, c'est le mensonge odieux et délibéré, c'est l'appel à la haine de l'Algérien, c'est la grande manchette dénonçant l'assassin au teint basané, avant même que les enquêteurs se prononcent et alors même que dans la plupart des cas le Nord-Africain accusé se révèle innocent. »

M. Hannoun fait appel à la solidarité de tous pour que cesse cette pénible

PARIAS : le mot n'est pas trop fort pour exprimer le sort de ces êtres humains qui, victimes de discriminations à la fois raciales et sociales, non seulement subissent de quotidiennes et douloureuses humiliations, mais encore sont privés du bien-être le plus élémentaire, des facilités, des droits sans lesquels ils ne sauraient améliorer leur condition.

Qu'on ne dise pas : cela n'existe pas chez nous. Au cours de la Journée Nationale, a retenti le cri des hommes à la peau noire, des Algériens, des Gitans. Des juifs hantés par le cauchemar de 6 millions de morts, ont dit leur inquiétude et leur volonté d'agir face aux menées du néo-nazisme. Le souvenir des massacres d'Arméniens, lui aussi, fut évoqué — témoignage de ce qu'il en coûte de laisser faire les bourreaux et d'oublier leurs crimes.



situation car, conclut-il, « pour vaincre le racisme aux multiples visages, il n'existe pas d'autre solution que l'union de tous. »

Un message de l'AGTA

L'Amicale Générale des Travailleurs Algériens en France a adressé un message à la XV^e Journée Nationale, dans lequel elle fait état « des discriminations, des vexations, des rebuffades et même des raids sanglants qui ne cessent de s'exercer contre les Algériens, victimes, par ailleurs, d'une violente campagne de presse ».

Car, « pour beaucoup, lit-on dans ce message, il est encore difficile d'admettre que les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, existent par eux-mêmes, qu'ils ne sont pas seulement des sources de matière première et de main-d'œuvre à bon marché ».



Dans les couloirs entre deux séances. (A gauche, Marie-Magdeleine CARBET).

M^{me} David : « Les Gitans sont des hommes et des citoyens »

La secrétaire des Etudes Tsiganes, Mme David, fait le point de la situation actuelle des Gitans en France, examinant « en quoi ceux-ci, tels qu'ils sont, relèvent bien des mesures de protection préconisées par la déclaration des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. »

Originaires d'Orient, les Gitans ont apporté en Europe le goût des voyages. Aujourd'hui, partiellement fixés ou complètement sédentaires, ils gardent un certain style de vie qui attire la curiosité et souvent l'hostilité des « gadgés » (non-gitans), hostilité qui a pu aller jusqu'à l'extermination des Gitans par les nazis.

L'attitude hostile des autorités locales qui interdisent le stationnement des nomades dans la commune empêche « la scolarisation, les soins aux malades ou l'exécution des formalités administratives nécessaires ».

« Mais que deviennent ces réactions individuelles lorsqu'elles sont amplifiées et propagées par les moyens modernes de l'information ? » s'écrie Mme David qui cite des cas divers où des ragots rapportés par la presse ont provoqué des drames.

En France que fait-on pour ces citoyens qui font leur service militaire, paient leur patente et leurs impôts, remplissant ainsi tous leurs devoirs de Français ?

Une circulaire récente essaie d'améliorer les lois de 1912 et 1926 qui visaient surtout à soumettre les nomades à une surveillance étroite, empêchant ainsi leur évolution normale et leur intégration dans la communauté française. Cette même circulaire annonce notamment « que l'action quotidienne des services de police à l'égard des personnes d'origine nomade, qu'elles soient sédentarisées de fraîche date ou continuent à voyager, ne saurait se baser sur le plan de la répression pure mais doit, plus que par le passé, être conçue comme impliquant également une notion d'aide et de conseil ».

En 1949, était créée l'Association des

Etudes Tsiganes pour encourager les initiatives visant à améliorer la situation de tous les tsiganes. Il n'y a pas d'unité tsigane, d'où la complexité des mesures à promouvoir : « terrains de stationnement dotés d'un équipement socio-culturel pour les familles itinérantes, logements pour tels groupes sédentarisés, cours pré et postcolaires, formation professionnelle, équipement sanitaire, etc... »

« En 1960, ajoute Mme David, fut créé le Comité National d'Action et d'Information sociales pour les gens du voyage, qui établit une liaison entre les organismes et les personnes s'intéressant aux Gitans. L'action du Comité National, soucieux d'assurer la promotion des tsiganes dans le respect des droits de chacun, nomades et sédentaires, se situe dans une perspective essentiellement française qui, insensiblement, s'oriente vers une action dans un cadre européen. »

En 1963, une personne chargée spécialement du relogement des Gitans et de l'équipement des terrains fut nommée auprès du Ministère de la Santé Publique et de la Population.



Il est prévu de former des assistantes sociales qui rechercheront la meilleure adaptation de leur action aux familles gitanes. Mais il reste fort à faire.

« L'opinion se forme, déclare Mme David, grâce aux émissions de radio et de télévision, aux films, aux reportages dans les journaux, aux conférences » et il faut souhaiter, grâce à ces efforts et ceux à venir, que « disparaîtront rapidement ces actions racistes, ces mesures discriminatoires intolérables que déclenche souvent le style de vie originale de nos amis gitans et tsiganes, possesseurs d'une culture, de talents et d'une merveilleuse richesse affective. »

M. Armand LOCA :

« Nous, les Antillais... »



« **N**OUS, les Antillais, originaires d'un pays dit « département d'outre-mer », nous souffrons de formes multiples, souvent camouflées, du racisme », déclare M. Armand Loca, représentant l'Amicale Générale des Travailleurs Antillais et Guyanais.

Nous avons été profondément marqués dès notre plus tendre enfance par la discrimination raciale, explique-t-il. En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et en Réunion, le brassage de toutes les races offre malheureusement un terrain favorable pour ceux dont la devise est « diviser pour régner » et cette méthode est utilisée chez nous. C'est ainsi que l'on nous apprend au catéchisme que le bon Dieu est blanc et que le diable est noir. On voit dans une même famille les parents sous l'influence de ces préjugés, marquer une préférence pour les enfants dont la couleur de la peau se rapproche le plus de celle attribuée au tout-puissant, si bien qu'une véritable ségrégation s'instaure entre frères et sœurs. A Pointe-à-Pitre, par exemple, dans une école religieuse, on n'accepte les enfants qu'à partir d'une certaine couleur de peau. »

M. Loca insiste sur la survivance des préjugés, le caractère discriminatoire de l'application des lois sociales en Guadeloupe, Martinique et Guyane, sur la po-

LA JOURNÉE NATIONALE

M. Alfred GRANT :

« Une impunité qui n'a que trop duré... »



M. ALFRED GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France, apporte tout d'abord les salutations et le témoignage de la solidarité de son organisation à la XV^e Journée Nationale.

Puis il fait part de quelques-unes des réflexions que lui ont inspirées certains des rapports, et en particulier celui du bâtonnier Arrighi concernant la nécessité d'une législation antiraciste. Au nom des sociétés qu'il représente, il souhaite que le M.R.A.P. accroisse « les démarches, les délégations auprès des groupes parlementaires, utilise tous les moyens d'information afin qu'il soit mis fin à l'impunité dont jouissent les propagateurs de la haine raciale ».

Car il ne faut pas minimiser le danger que représentent des livres comme « Les Volontaires » de Saint-Loup, ou des journaux comme « Rivarol », « Le Viking », etc... « Les écrits hitlériens ont abouti au génocide », rappelle M. Grant, qui évoque avec émotion l'inauguration du monument de Treblinka, à laquelle il vient d'assister.

Montrant la nocivité d'une brochure comme « Le judaïsme sans fard », M. Grant rappelle qu'« une loi condamnant le racisme comme crime contre la société n'est pas tout : il y a lieu de veiller sur l'application d'une telle loi ».

Commentant la résolution de l'O.N.U. relative au racisme, il insiste sur le problème de la tolérance :

« La tolérance, déclare-t-il, exige le respect des particularismes, la reconnaissance des traits ethniques, des traditions culturelles, en un mot des caractéristiques créées par l'histoire, qui ont subi certes des changements, mais souvent sous la contrainte. »

Avant de conclure sur l'espoir « d'un monde de paix et de fraternité », M. Grant souhaite « l'établissement de relations de bon voisinage entre les pays arabes et l'Etat d'Israël qui va fêter son 16^e anniversaire ».

M. Isi BLUM :

« Quinze années... et la suite »

RAPPELANT l'aide et la sympathie témoignées par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, au M.R.A.P. naissant, il y a 15 ans, M. Isi Blum, secrétaire général de cette organisation déclare notamment : « Nous avons contribué à la création du M.R.A.P. car, pour nous, chaque coup porté contre le racisme et l'antisémitisme éloigne le spectre de la guerre et chaque victoire sur la voie de la paix crée un climat étouffant pour le racisme et l'antisémitisme ».

Il insiste particulièrement sur le danger de la renaissance du nazisme : « Les



anciens combattants juifs qui ne veulent pas oublier les massacres nazis de la dernière guerre et qui, à chaque occasion, exaltent l'héroïsme des combattants et le calvaire des martyrs se rangent toujours aux côtés de tous les patriotes, de tous les antiracistes afin de contribuer au combat pour la fraternité entre les hommes et l'amitié entre les peuples, pour la justice, pour la liberté... »

M. Isi Blum termine son intervention en souhaitant « que dans un proche avenir, peut-être avant son XX^e anniversaire, le M.R.A.P., soit amené à convoquer un congrès extraordinaire pour dresser l'acte de décès du racisme et de l'antisémitisme, pour se féliciter de la détente, de l'entente et de la fraternité enfin établies sur notre planète et pour proclamer solennellement, l'autodissolution du Mouvement, le M.R.A.P., mission accomplie n'ayant plus de raison d'être ». « Cela est possible, conclut-il, si nous tous, nous nous mettons au travail avec encore plus d'ardeur, pour mener en commun l'action du M.R.A.P. ».



Ci-dessus : Un des doyens du M.R.A.P. Henri Krzwickosky, interviewé dans les couloirs de l'U.N.E.S.C.O., avant la séance de l'après-midi.

Ci-dessous : L'écrivain Léonard Sainville à la tribune, au début de la séance du matin.



LA PRESSE ET LA JOURNÉE NATIONALE

La presse quotidienne et hebdomadaire a largement fait écho aux manifestations qui ont marqué le XV^e anniversaire du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix : la gala du 26 avril, au Théâtre National du Palais de Chaillot, puis la Journée Nationale du 24 mai.

Citons en particulier les articles de Pierre Paraf, Jean Schapira et Charles Palant, parus à la veille de la Journée Nationale, respectivement dans « Combat », « Libération » et l'« Humanité », les comptes rendus de nos assises donnés par la quasi-totalité des journaux parisiens ; le grand article sur le M.R.A.P., publié par « Pax Christi » ; les communiqués divers passés notamment par « Tribune Socialiste », « Témoignage Chrétien », « L'Express », « Le Figaro Littéraire », etc.

Tous nos amis se féliciteront de cet appui apporté à la cause antiraciste.

Le M.R.A.P. exprime ses remerciements à tous les journalistes qui ont ainsi informé l'opinion de son action.

☆

L'opuscule raciste et fasciste qui s'intitule « Europe Action » a, lui aussi, consacré un copieux article à notre Journée Nationale. On se doute qu'il s'agit d'un grossier amalgame de contre-vérités, exhalant

la haine de tout ce qui touche à la défense des valeurs humaines.

Le succès et le retentissement d'une grande manifestation dédiée à la fraternité ; l'accord réalisé entre démocrates de tendances diverses en vue de poursuivre l'action nécessaire de salubrité publique contre la pègre raciste, voilà qui met hors d'eux les nostalgiques de l'hitlérisme et de l'O.A.S. Ils se sentent visés et c'est tant mieux. De semblables attaques viennent périodiquement nous confirmer que nous sommes dans la bonne voie.

M. NAZARIAN :

« Le devoir de ne pas oublier »

« **G**ENOCIDE : ce mot... prend tout son sens et tout son poids lorsque l'on parle des Arméniens », commence M. Jacques Nazarian, vice-président du Centre d'Etudes Arméniennes, qui rappelle qu'en 1915, deux millions d'Arméniens furent massacrés par les Turcs.

Cependant, poursuit-il, « notre propos n'est pas de parler des morts, mais de défendre les vivants en dénonçant, en démasquant toutes les formes du racisme, que ce dernier soit relatif à la couleur de la peau ou à tout autre caractère ethnique, racial, moral ou religieux. »

Il faut rester vigilants, châtier les criminels, pour éviter qu'un autre führer ne déclare comme Hitler le faisait le 22 août 1939 : « Notre force doit résider dans notre rapidité et notre brutalité. J'ai donné l'ordre à des unités spéciales de S.S. de se rendre sur le front polonais et de tuer sans pitié, hommes, femmes et enfants. Qui donc parle encore aujourd'hui de l'extermination des Arméniens ? »

« Ainsi, pour avoir, donné une prime au crime, conclut M. Nazarian, en reconnaissant l'annexion de territoires auparavant vidés de leurs habitants naturels, les nations dites civilisées ont laissé germer les semences de racisme dont l'épanouissement a valu aux Polonais, aux Français, et surtout aux juifs, le traitement que l'on sait. »

A NOS LECTEURS

En raison du compte rendu de la Journée Nationale, ce numéro de « Droit et Liberté » se trouve amputé de ses rubriques mensuelles et de nombreuses informations n'ont pas pu être publiées.

Nous espérons toutefois que nos lecteurs prendront connaissance avec intérêt des travaux de la Journée Nationale, et qu'ils auront à cœur, en antiracistes conséquents, de faire mieux connaître autour d'eux notre Mouvement et notre journal à l'aide de ce numéro particulièrement riche et significatif.

Le prochain numéro, celui de juillet, retrouvera sa forme habituelle.



Le président Pierre PARAF :

« Une tâche immense à l'échelle de l'humanité »

TEMOIN attentif et combattant de toutes les luttes antiracistes, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., évoque à grands traits, à travers sa propre expérience, l'histoire du racisme depuis un demi-siècle, avant d'en tracer le panorama dans le monde d'aujourd'hui.

Les sources de la haine

L'affaire Dreyfus donna libre cours à l'antisémitisme religieux et politique.

Cinquante ans après, constate l'orateur, le premier, sous l'influence d'une révision profonde des préjugés de l'Église à l'égard d'Israël, à laquelle des Mouvements comme le nôtre, où juifs et chrétiens fraternisent, ne sont pas étrangers, est parvenu en recul. Le message du peuple décide est abandonné...

Mais l'antisémitisme politique, lui, est loin d'avoir disparu... Il n'a cessé d'être inspiré par des motifs essentiellement économiques, encore valables aujourd'hui : jalousie à l'égard de celui qui doit travailler plus pour pouvoir subsister en terre étrangère, désir de s'approprier des biens et d'enrichir personnellement les chefs des nouveaux régimes des dépossédés des victimes; et surtout, volonté de détourner sur des minorités sans défense les justes colères des peuples qui auraient explosé contre leurs propres gouvernements...

Et Pierre Paraf rappelle successivement les pogromes, les violences, le nombre de victimes, les zones de résidence, « tolérées et organisées par l'empire des tsars » à l'encontre des juifs de l'Est; puis « les massacres de la terre blanche qui suivit la révolution d'octobre »; enfin le nazisme qui « d'un faisceau de violences et de corruptions a fait un système », et qui « avec les torches des criminels, a embrasé l'Europe ».

« Mais, poursuit l'orateur, hors du néo-nazisme, hors du colonialisme, le racisme demeure encore et nous connaissons trop la profondeur du mal pour en être surpris. Notre devoir est de le dénoncer sous tous les régimes et sur tous les points de la terre... »

Le M.R.A.P., a réagi, voici quelques semaines, avec la vigueur même que lui dictaient ses sentiments amicaux pour l'Union des Républiques Soviétiques, où le racisme est proclamé hors la loi, en dénonçant une brochure, « Le judaïsme sans jard », qui a été ultérieurement désavouée. Cette scandaleuse publication ne doit plus être qu'un mauvais souvenir.

Nul ne saurait prétendre, au reste, que dans l'ancien empire des tsars, l'antisémitisme soit extirpé. Nul ne pourrait, sans manquer à ses devoirs, témoigner la moindre tolérance aux actes ou aux préjugés racistes qui lui seraient signalés. Pas plus que tomber dans le piège de ceux qui cherchent en ces séquelles de l'antisémitisme, l'occasion de réveiller ou de créer de fausses divisions...

« Le racisme de certains pays du Proche-Orient, dit-il encore, dont nous avons salué l'indépendance est un racisme plus national que religieux. Il tend peu à peu son hostilité de l'État d'Israël au judaïsme tout entier. Des anciens nazis y jouent, parmi les conseillers de la République Arabe Unie, un rôle dangereux pour la paix et provoquant pour la morale internationale.

« C'est un des traits du racisme que tous les éléments s'y interfèrent, que partent les nationalismes réveillés tendent à l'exaspérer. Si l'observateur doit faire également le départ entre le chauvinisme et l'hostilité proprement raciale, le militant n'en éprouve pas moins d'inquiétude devant certains appels à l'extermination nationale, et doit réagir, appuyé sur le concours de tous les peuples, avec la même énergie. »

Signalant les heurts qui opposent, « dans notre monde en perpétuelle mutation, Turcs et Grecs à Chypre, Indiens et Pakistanais, Ethiopiens et Somaliens », Pierre Paraf poursuit : « La mission de notre Mouvement contre le racisme, qui est aussi un Mouvement pour la paix, est d'appeler partout au sang-froid, et à la négociation.

« Il est, poursuit-il, deux points névralgiques du monde où le racisme anti-noir se fait de manière spectaculaire, les États-Unis et l'Union Sud-Africaine. Nulle assimilation dans notre esprit entre les deux gouvernements, même si les oppresseurs sont étroitement apparentés. En abordant le problème noir américain, le M.R.A.P. ne manquera jamais de s'incliner devant la glorieuse mémoire de J.-F. Kennedy, assassiné à Dallas au moment même où il venait de défendre l'égalité des noirs. »

« Mais les descendants des colons qui la guerre de Sécession a vaincus, les sucriers et les pétroliers n'ont rien appris, rien oublié. »

Après avoir décrit les multiples aspects des discriminations raciales aux U.S.A., Pierre Paraf ajoute : « Cependant, la ségrégation recule. On a l'impression d'assister aux derniers sursauts d'opresseurs encore soûlés, mais dont la défaite est inscrite dans l'histoire. L'essentiel est de ne plus trop attendre, de devancer par une justice rapide la menace de lendemains sanglants, le danger d'un contre-racisme... »

Puis il aborde la situation des Noirs en Afrique du Sud, « bien plus dangereuse et plus révoltante encore pour la conscience internationale, parce qu'elle est légalisée, stabilisée. »

« Ici, déclare-t-il, le racisme est institutionnel. La ségrégation s'applique à tous les domaines, sous toutes les formes avec une rigueur implacable et radicale... Il s'agit de maintenir sous le joug une main-d'œuvre indispensable à l'exploitation du sol et du sous-sol, au profit des grandes firmes sud-africaines ou internationales... »

« Aux victimes les plus abandonnées de ce vieux colonialisme, nous exprimons ici notre sympathie indignée, notre solidarité fraternelle. »

Dénoncer partout le mal...

« Mais, poursuit l'orateur, hors du néo-nazisme, hors du colonialisme, le racisme demeure encore et nous connaissons trop la profondeur du mal pour en être surpris. Notre devoir est de le dénoncer sous tous les régimes et sur tous les points de la terre... »

« Le M.R.A.P., a réagi, voici quelques semaines, avec la vigueur même que lui dictaient ses sentiments amicaux pour l'Union des Républiques Soviétiques, où le racisme est proclamé hors la loi, en dénonçant une brochure, « Le judaïsme sans jard », qui a été ultérieurement désavouée. Cette scandaleuse publication ne doit plus être qu'un mauvais souvenir.

Nul ne saurait prétendre, au reste, que dans l'ancien empire des tsars, l'antisémitisme soit extirpé. Nul ne pourrait, sans manquer à ses devoirs, témoigner la moindre tolérance aux actes ou aux préjugés racistes qui lui seraient signalés. Pas plus que tomber dans le piège de ceux qui cherchent en ces séquelles de l'antisémitisme, l'occasion de réveiller ou de créer de fausses divisions...

« Le racisme de certains pays du Proche-Orient, dit-il encore, dont nous avons salué l'indépendance est un racisme plus national que religieux. Il tend peu à peu son hostilité de l'État d'Israël au judaïsme tout entier. Des anciens nazis y jouent, parmi les conseillers de la République Arabe Unie, un rôle dangereux pour la paix et provoquant pour la morale internationale.

« C'est un des traits du racisme que tous les éléments s'y interfèrent, que partent les nationalismes réveillés tendent à l'exaspérer. Si l'observateur doit faire également le départ entre le chauvinisme et l'hostilité proprement raciale, le militant n'en éprouve pas moins d'inquiétude devant certains appels à l'extermination nationale, et doit réagir, appuyé sur le concours de tous les peuples, avec la même énergie. »

Signalant les heurts qui opposent, « dans notre monde en perpétuelle mutation, Turcs et Grecs à Chypre, Indiens et Pakistanais, Ethiopiens et Somaliens », Pierre Paraf poursuit : « La mission de notre Mouvement contre le racisme, qui est aussi un Mouvement pour la paix, est d'appeler partout au sang-froid, et à la négociation.

« Il est, poursuit-il, deux points névralgiques du monde où le racisme anti-noir se fait de manière spectaculaire, les États-Unis et l'Union Sud-Africaine. Nulle assimilation dans notre esprit entre les deux gouvernements, même si les oppresseurs sont étroitement apparentés. En abordant le problème noir américain, le M.R.A.P. ne manquera jamais de s'incliner devant la glorieuse mémoire de J.-F. Kennedy, assassiné à Dallas au moment même où il venait de défendre l'égalité des noirs. »

(SUITE PAGE 13.)

Le Bâtonnier Paul ARRIGHI :

« La France se doit d'adopter une législation antiraciste »

« S'il est en effet, un problème crucial et qui, à mon avis, conditionne tout aussi bien les rapports des sociétés humaines entre elles que la vie de chacun d'entre nous dans le monde, c'est bien le problème du racisme », commence le bâtonnier Paul Arrighi, qui rappelle le postulat du racisme : supériorité d'une race par rapport aux autres, ce qui a conduit aux pires des crimes, au génocide.



Le Bâtonnier Paul ARRIGHI arrive dans la salle de conférences, accompagné de plusieurs membres de la commission juridique du M.R.A.P. (On reconnaît, de gauche à droite, M^{rs} Jean Schapira, Jean Nadd, Armand Dymensztajn, Henri Garidou, Marcel Manville).

« Tous les démocrates, vous tous par conséquent ici, affirme l'orateur, sont convaincus que le racisme, ce n'est jamais que l'expression d'un système de pensée qui est fondamentalement irrationnel, qu'il est dénué de toute base scientifique et qu'il va à l'encontre de ce qui est une de nos raisons de vivre : l'humanisme. »

Des principes à l'action

Et pourtant, en 1964, il existe encore un pays, l'Afrique du Sud, où le racisme est une règle de droit. Dans la majorité des pays, le principe de l'égalité des races est inscrit dans la Constitution.

Si, jusqu'à une période récente les principes antiracistes relevaient essentiellement du domaine philosophique, « ils sont devenus maintenant universels, constate l'orateur, et constituent un acquis définitif du droit des gens. Mais les principes restent presque toujours lettre morte tant qu'une législation appropriée n'est pas intervenue. »

« Ainsi, aux États-Unis, explique M^r Arrighi, qui s'ennorgueillissent, et ils ont raison, l'avoir été avec la France parmi les tout premiers, à promouvoir les droits de l'Homme, qui de nous ne frémit pas quand il constate que la loi contre la ségrégation reste le plus grand et le plus tragique des problèmes ? »

En France, il est vrai que les manifestations de racisme et d'antisémitisme sont sporadiques. « Mais elles sont encore trop fréquentes : n'y en aurait-il qu'une de temps à autre que nous devrions protester et nous élever très haut. »

« Je dis, s'écrie le bâtonnier Arrighi, qu'une véritable législation antiraciste est nécessaire avec qu'être antiraciste, ce n'est pas seulement faire œuvre de bons sentiments, c'est défendre le droit à la vie, je dis bien le droit à la vie et à la liberté de tout être humain ; c'est défendre également les sociétés elles-mêmes contre les dangers que les menacent... »

Une nécessité urgente

« J'ai honte à penser qu'il faut encore agir pour que des lois défendant et sanctionnant le droit de chaque individu au respect de sa propre dignité, soient promulguées. »

Car c'est une erreur de jugement que de penser que « les mœurs font la loi ». Si les lois ne servaient à rien « pourquoi donc les racistes des États-Unis veulent-ils s'opposer à leur vote et à leur promulgation ? »

« Je me permets de vous rappeler pour que vous puissiez dire à tous ceux qui protesteraient contre cette proposition de loi, tous ceux qui auraient des idées différentes des nôtres, que ce n'est pas seulement la France, que c'est le monde entier à l'unanimité (l'Espagne comprise) qui a proclamé la lutte contre le racisme. »

« Alors, conclut le bâtonnier Arrighi, ne croyez-vous pas que la France de la Déclaration des Droits de l'Homme doit être le premier pays à mettre en application les recommandations de l'Assemblée des Nations Unies ? Nous sommes en période de pleine mutation et le sens de notre vie, auquel je faisais allusion tout à l'heure, ce doit être que plus tard, un jour, quand on prononcera devant nos enfants le mot racisme, ils répondent : « Racisme ? Connais pas. »

M. Jacques DUCLOS :

« Comme on arrache la mauvaise herbe... »

SALUANT la Journée Nationale au nom du Parti Communiste Français, M. Jacques Duclos, sénateur, souligne l'appui apporté par le groupe communiste de l'Assemblée Nationale aux propositions de lois du M.R.A.P. « tendant à réprimer la provocation à la haine raciale et à rendre plus efficace la législation sur la répression de menées racistes et antisémites. »

Car si le racisme n'a plus les formes virulentes d'une époque récente, il ne demeure pas moins une réalité en France.

Une somnolente quiétude

M. Jacques Duclos évoque alors les campagnes racistes et antisémites d'une certaine presse. Les tenants de l'O.A.S. et « les réactionnaires qui auraient applaudi en d'autres temps aux thèses nazies de la supériorité des aryens », alimentent la haine contre les Algériens, les Gitans, les Noirs, les Juifs.

« Dans notre pays, poursuit M. Jacques Duclos, qui fut celui de la Déclaration des Droits de l'Homme, toutes les manifestations de discrimination raciale doivent être combattues, il faut les arracher comme on arrache les mauvaises herbes. Une journée comme celle-ci est utile, elle permet de rappeler utilement la réalité de la persistance du mal et contribue à préserver d'une somnolente quiétude favorable au développement de ce mal. »

L'orateur rappelle qu'en France, dans certains établissements publics, on refuse de servir les Noirs, les Algériens, victimes déjà de la chasse au faciès durant la guerre d'Algérie.



Mme Rolande ATTULY, qui présida la séance du matin.



Vue de la tribune pendant l'exposé du professeur Otto KLINEBERG. Au premier plan, à droite, à côté du président Pierre PARAF, M. Josué de CASTRO.

À l'issue de la précédente Journée Nationale, en mai 1963, deux propositions de lois, visant à combattre l'une la provocation au racisme, l'autre les discriminations raciales, étaient adressées à tous les députés. Le M.R.A.P. reçut de nombreuses approbations, et trois groupes de parlementaires, représentant les grands courants politiques déposèrent bientôt ces textes sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

Un an après, le Bâtonnier Paul Arrighi vient dire combien il est urgent que cette législation soit enfin adoptée, d'autant plus que les Nations Unies, dans leur Déclaration du 20 novembre dernier recommandent à chaque pays d'agir dans ce sens.

Tour à tour, M. Charles de Chambrun, député du Centre Démocratique, et M. Jacques Duclos, sénateur communiste, confirment leur soutien et celui de leurs amis à l'initiative du M.R.A.P., comme le fait dans une lettre, M. Arsène Boulay, l'un des députés socialistes qui a déposé les propositions de loi. De nombreux députés et sénateurs de toutes tendances avaient, d'autre part, envoyé des messages de sympathie à la Journée Nationale.

M. Charles de CHAMBRUN :

« Je crois beaucoup aux trompettes de Jéricho »

« C'EST la deuxième fois que j'assiste à la Journée du M.R.A.P., et l'année dernière j'ai fait, ici, une découverte, déclare M. Charles de Chambrun, député. J'ai constaté avec stupeur que la France n'avait pas de législation destinée à réprimer les actes de racisme. »

« Le M.R.A.P., à cette époque, avait fait élaborer par des juristes des projets de loi et il avait demandé à des parlementaires de toutes opinions politiques de s'unir et de les déposer. Malheureusement, bien que jeune parlementaire, j'avais déjà constaté que les projets déposés par les parlementaires actuellement, s'ils n'avaient pas l'accord préalable du gouvernement, risquaient de rester lettre morte. »

« En conséquence, j'ai posé, par la voie de la procédure de la question écrite, une question à M. le Gardé des Sceaux, dans laquelle je lui demandais s'il ne jugerait pas utile de faire étudier par ses services des textes législatifs destinés à réprimer les actes de discrimination et de racisme. M. le Gardé des Sceaux m'a répondu qu'à sa connaissance, ces actes n'existaient pas, et qu'il ne voyait pas la nécessité d'une telle législation. Je suis revenu à la charge. J'avais demandé à nos amis du M.R.A.P. de m'établir une série de coupures de presse relatant différents actes de racisme et de discrimination raciale. Nous avons préparé ce dossier; je l'ai envoyé au Ministère de la Justice et le dossier s'est perdu ! »

« Pour que ce dossier soit véritablement probant, il faudrait, chaque fois où cela est possible, que ces actes soient constatés par lui-même. C'est un effort, mais il vaut la peine de le tenter. »

« J'espère que le M.R.A.P., à qui je n'en ai pas encore parlé, s'associe à cette proposition et ainsi, à l'aide des dossiers que vous nous avez adressés à constituer, peut-être pourrions-nous faire entendre raison au Ministère de la Justice... Je crois beaucoup aux trompettes de Jéricho... »

M. A. BOULAY :

« Contre cette lèpre morale... »

M. Arsène Boulay, député du Puy-de-Dôme, a adressé, avant la Journée Nationale, le message suivant au comité du M.R.A.P. de Clermont-Ferrand :

« J'ai le regret de vous confirmer l'impossibilité dans laquelle je me trouve

de participer au rassemblement national de dimanche prochain 24 courant, étant retenu ce jour-là dans ma circonscription par plusieurs engagements antérieurs.

« Soyons cependant assurés, ainsi que vos amis du M.R.A.P., de ma solidarité et de celle de tous mes amis socialistes dans la lutte courageuse que vous menez contre la lèpre morale que constitue le racisme et veuillez trouver ici l'expression de mes sentiments bien devotés. »

Reportage photographique TROIS-MARDYKS

L'ACTION contre le racisme est une longue patience. Elle requiert une vigilance de tous les instants. Plusieurs orateurs viennent dire leur effort quotidien, dans leur domaine propre, pour mener à bien cette action qui fait partie intégrante des luttes syndicales et de tout combat démocratique.

Au nom du M.R.A.P., dont le dynamisme a fait la principale force antiraciste en France, Julien Aubart montre la nécessité d'accroître nos ressources matérielles pour remporter de nouveaux succès.

DES TRAVAILLEURS

PARLANT au nom de la Confédération Générale du Travail, M. André Tollet, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats de la Seine, souligne que le racisme « est par nature contraire à l'intérêt des travailleurs : il est source de division. Il est donc aussi, de ce fait un auxiliaire de la misère », et de la concurrence professionnelle qu'il risque d'attiser entre travailleurs français et travailleurs immigrés.

« La C.G.T., ajoute M. Tollet, lutte contre les discriminations dans le travail, dans le salaire, dans le logement, dans les conditions d'existence en général. Elle lutte contre les conditions dégradantes qui elles-mêmes aggravent encore la ségrégation souhaitée par les racistes ».

L'orateur rappelle que pour combattre le racisme antialgérien, la C.G.T. organise une conférence avec l'A.G.T.A., qu'elle

**M. André TOLLET
(C.G.T.) :**

Le racisme est contraire aux intérêts



multiplie les cours d'alphabétisation et que ses efforts s'orientent aussi vers l'immigration plus récente des Noirs.

Pour conclure, M. André Tollet apporte le soutien complet de la C.G.T. à l'action du M.R.A.P., car « il est dans la nature du mouvement syndical d'être par tradition internationaliste et fraternel, donc antiraciste ».

La C.F.T.C. :

« Nous nous réjouissons des efforts entrepris »

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.) a envoyé au M.R.A.P., sous la signature de M. Laurent Lucas, la lettre suivante à la veille de la Journée Nationale :

« Nous avons bien reçu votre invitation à prendre part, le dimanche 24 mai, à la 15^e Journée Nationale contre le racisme, organisée par votre Mouvement.

Nous vous informons que nous ne pourrions participer à votre manifestation.

Notre attitude ne doit évidemment pas être interprétée comme un désaveu du but

que poursuit votre association en organisant une telle réunion.

Vous n'ignorez pas, en effet, la conception fondamentalement antiraciste de notre organisation ; conception que nous traduisons journalièrement dans des gestes concrets sur tous les terrains où s'exerce notre action syndicale.

Aussi nous réjouissons-nous des efforts entrepris, de quelque nature qu'ils soient, pour lutter contre le racisme sous toutes ses formes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée. »

Hervé KERIEN :

« Les lycéens face aux menées néo-nazies »



« **C'**EST peut-être l'aboutissement de quinze années d'action constante d'un Mouvement tel que le M.R.A.P. qui permet à des jeunes nés à peu près en même temps que lui de s'organiser, de lutter pour les mêmes idéaux de liberté, de fraternité, établis-

sant en quelque sorte un nouveau gage de vigueur pour l'avenir », déclare le jeune Hervé Kerien, représentant des comités antiracistes des lycées de Paris.

Ils affirment, par sa voix, leur adhésion totale à la résolution de l'O.N.U. sur le racisme et leur solidarité avec tous les jeunes qui souffrent des discriminations aux Antilles, en Afrique du Sud, aux Etats-Unis.

Le jeune orateur souligne que dans leur action, les lycéens antiracistes ont subi souvent les attaques des jeunes nerfs fascistes, car, déclare-t-il, « l'antisémitisme et le racisme subsistent chez les jeunes, développés par certaines scandaleuses campagnes de presse dont les mots d'ordre sont repris par des groupements tels que la « Fédération des Étudiants Nationalistes » (F.E.N.), les jeunes de Poujade, ou la « Restauration Nationale ».

LA JOURNÉE NATIONALE

Julien AUBART :
Trésorier du M.R.A.P.



Pour
développer

NOTRE ACTION

VOILÀ 15 ans révolus que le M.R.A.P. exprime, par le dynamisme de son action, par le dévouement de ses militants, par la notoriété des Français éminents qui lui apportent leur concours et par le soutien que lui accorde l'opinion publique, la plus large, la conscience antiraciste de notre pays.

Voilà 15 ans maintenant que l'action du M.R.A.P. s'est répandue partout en France, par centaines se sont poursuivies ses manifestations à Paris et dans de très nombreuses villes de province.

Mille et une fois, le M.R.A.P. est intervenu auprès des pouvoirs publics ou privés. De nombreux procès ont été engagés par lui ; certains ont été gagnés, tous ont été l'occasion d'alerter l'opinion, de soulever les masses contre l'antisémitisme, le racisme.

Mille et une fois, les murs de France ont été recouverts de nos affiches.

Toutes les grandes villes ont vibré de nos meetings puissants.

Dans les cours d'usines ou dans les facultés, dans les salles de café, dans les cinémas, dans les foyers de jeunes ou sur le pavé de Paris ; à Lille et à Marseille, à Toulouse et à Lyon, à Strasbourg et à Rouen, à Nancy et à Nîmes, partout dans la capitale, en banlieue, en province, à notre appel, les meilleurs fils et les meilleures filles du peuple de France ont condamné et combattu le racisme et l'antisémitisme en quelque lieu qu'ils se soient manifestés, qu'elles qu'en aient été les victimes.

Dans la très belle œuvre de Vercors que le Prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P., a justement couronnée, « ZOO », la dernière réplique dit : « L'homme n'est pas dans l'homme, il faut l'y faire éclore !... »

Nous qui combattons le racisme et l'antisémitisme, nous luttons pour faire éclore l'homme dans l'homme, pour faire jaillir l'homme de sa vieille coquille d'ignorance et de préjugés, pour que l'homme partout devienne le frère de l'homme.

A ce combat, les dirigeants, les militants du M.R.A.P. consacrent leur temps, leurs forces.

A l'absence de moyens appropriés, les uns et les autres tentent de suppléer par un surcroît d'efforts et de sacrifices.

Après l'exposé du Dr Le Guillant sur les incidences du racisme sur la santé mentale, ne devrais-je pas vous faire un exposé sur les terribles incidences de l'indigence de nos caisses sur le développement de l'action contre le racisme ?

Vous qui êtes là et dont la présence témoigne pour beaucoup d'entre vous d'une fidélité qui date de 15 ans, vous qui êtes là et dont la présence porte la promesse des succès de l'avenir, sachez — mais vous le savez — que l'action suppose aussi les moyens de l'action.

— Souscrire et faire souscrire,

— Prendre sa carte du M.R.A.P. et en placer de nombreuses,

— Prendre des Bons de Soutien et les diffuser largement,

— S'abonner à « DROIT ET LIBERTÉ » et faire s'abonner de nombreux amis,

— Prendre soi-même et susciter autour de soi toutes les initiatives pour donner au M.R.A.P. les moyens indispensables à la poursuite et au développement de son combat.

Voilà qui nous semble être le premier devoir de tout antiraciste conscient.

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme suppose une absolue confiance dans les hommes, dans tous les hommes. La nôtre est inépuisable qui s'appuie sur la certitude que la fraternité triomphera.

Aidez-nous, aujourd'hui et demain, à en hâter le triomphe.

La mission du trésorier du M.R.A.P., à cette tribune, était de vous le demander.

Puisse-t-elle être aussi celle de vous remercier de l'avoir tout à fait compris.

Savoir dormir...

c'est

savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement
et les grands Magasins.



L'abbé Pihan à la tribune. A droite, Mme Nicole de Boisanger

L'abbé Jean Pihan :

« Créer un climat fraternel »

C'EST au rôle des organisations culturelles et plus particulièrement des mouvements de jeunesse que M. l'abbé Jean Pihan, consacre son intervention.

« Les organisations culturelles et les mouvements de jeunes constituent aujourd'hui un élément des plus importants quant à l'éducation... Cette importance provient de leur caractère libre, spontané : c'est un « volontariat », on n'est pas contraint d'entrer dans une organisation de jeunesse... Elle provient aussi de leur caractère international et même universel : les organisations culturelles et les mouvements de jeunesse tendent à se rencontrer ou même à se fédérer avec les organisations qui poursuivent le même but dans d'autres pays. »

Les droits de l'enfant

L'abbé Pihan insiste alors sur l'influence des organisations de jeunesse dans la rédaction de la Déclaration des Droits de l'Enfant proclamée le 20 novembre 1959, par l'O.N.U., et ajoute que « les organisations de jeunesse en France sont loin d'avoir été étrangères à la modification de la loi de 1949, sur la presse destinée à la jeunesse, un des rares éléments de législation antiraciste que nous ayons en France, modification ajoutée après coup, et qui vise à interdire tout élément rédactionnel tendant à développer ou à entretenir des préjugés ethniques. »

Aussi, « sans tenir compte des frontières, des races, de la couleur, de la religion », les mouvements de jeunesse s'efforcent de développer parmi leurs membres un esprit antiraciste qui se traduira par « l'accueil des étrangers au sein d'une colonie de vacances, par des camps internationaux ou des livres d'enfants, etc... »

Si, dès l'âge le plus jeune, on crée un climat fraternel, « il sera plus facile ensuite, explique l'abbé Pihan, de lutter contre ce qui tendrait à détruire ce climat. Car l'enfant ainsi conditionné à la fraternité, sera scandalisé de voir les adultes s'opposer à cet état d'esprit, qui, pour lui, est absolument naturel. Au premier temps de cette éducation tout au moins, il ne nous paraît pas nécessaire d'insister plus spécialement sur les Noirs, les Arabes, les Asiatiques, encore moins sur les Juifs... »

« Car la lutte contre le racisme ou l'antisémitisme n'est qu'un cas particulier, un peu plus délicat ou complexe de la lutte contre l'esprit de clocher, de caste, contre le nationalisme ou le chauvinisme, ou tout simplement contre cette propension facile des enfants à la moquerie, envers qui n'est pas exactement comme eux. »

Écumenisme et antiracisme

Un certain nombre de mouvements de jeunesse sont influencés par des confessions religieuses. Mais un gros progrès a été fait au sein de ces confessions dans le sens de la tolérance et de la lutte contre le racisme. Rappelant à ce sujet « l'action si nette du Pape Jean XXIII », l'abbé Pihan ajoute : « Il serait difficile à des chrétiens de progresser dans le sens de l'écumenisme, sans progresser en même temps dans le sens de l'antiracisme. »

Il reste cependant un progrès à accomplir : si les mouvements de jeunesse et les organisations culturelles font un excellent travail interne dans le sens souhaité, il serait nécessaire qu'ils participent davantage au travail mené en commun par les organismes spécialisés comme le M.R.A.P. ou le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) où « depuis des années des gens de bonne volonté, qui sont séparés sans doute sur bien des plans, s'entendent admirablement pour cette tâche de l'éducation à la fraternité. La réussite est assez rare, et l'enjeu est assez exaltant pour tenter d'autres bonnes volontés. »

« Je crois, conclut l'abbé Pihan, « avec Teilhard de Chardin, que la loi de la fraternité universelle, la loi d'amour qui a été proclamée un jour sur la terre d'Israël, est à l'univers des esprits, ce que la loi de gravitation est à l'univers des corps. En travaillant à établir cette fraternité, nous travaillons dans le sens de l'histoire et nous hâtons l'évolution normale de l'univers. »

Un colloque d'enseignants à Nîmes

UN colloque, organisé par la section du M.R.A.P. du Gard, et dont rend compte M. Jean-Claude Reynaud, a abordé certains des problèmes étudiés durant la Journée Nationale, en particulier, le racisme chez les enfants, le rôle de l'information enfantine, l'importance des manuels scolaires dans l'éducation antiraciste.

A la question : « Les enfants sont-ils racistes ? la réponse fut unanime : « Il n'y a pas de réactions racistes chez les tout petits, tandis que chez les adolescents de 10 à 16 ans, un individu de couleur, lorsqu'il est isolé, est plus faci-

EDUQUER la jeunesse dans un esprit de fraternité humaine est sans doute l'un des moyens les plus efficaces pour bannir le racisme dans le monde de demain. La Déclaration de l'O.N.U. souligne l'importance de cette tâche, qui n'exclut pas l'action dans d'autres domaines. Les efforts dans ce sens se poursuivent en France même. En 1960, sur l'initiative du M.R.A.P., fut créé, à l'issue d'un colloque à la Sorbonne, le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) présidé par l'inspecteur général René Clozier et dont les deux vice-présidents prennent la parole à la Journée Nationale : le professeur Marc André Bloch sur les problèmes de l'éducation civique, l'abbé Jean Pihan sur le rôle des groupements culturels et les organisations de jeunesse.

L'intérêt porté par les éducateurs et enseignants à l'action pédagogique contre le racisme est attesté par le message de M. Georges Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation Nationale et par le colloque tenu récemment à Nîmes.

Le professeur Marc-André Bloch : « Recherche d'une pédagogie antiraciste »

M. Marc-André Bloch, professeur à la faculté des Lettres de Caen, vice-président du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.), relève l'article 8 de la Déclaration des Nations Unies, article concernant le sujet même qu'il doit traiter : « Toutes mesures effectives seront prises immédiatement dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation en vue d'éliminer la discrimination et les préjugés raciaux et de favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les groupes raciaux et de diffuser les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. »

Ce paragraphe lui apparaît comme étant très important, mais insuffisant « dans la mesure où il paraît méconnaître les immenses difficultés d'une pédagogie antiraciste et supposer que la simple diffusion, tut-elle accompagnée des commentaires les plus éloquentes, de documents juridiques d'ailleurs rédigés dans une langue très abstraite et au-dessus de la portée des enfants, pourrait avoir la vertu de chasser de leur esprit les préjugés raciaux. »

C'est donc le très grave problème d'une pédagogie antiraciste que pose M. Bloch.

Le C.L.E.P.R. et son bulletin, « Education à la Fraternité », se sont engagés dans cette recherche, s'efforçant de « faire partager à tout le corps enseignant le sentiment de l'importance et de l'urgence de la tâche à entreprendre. »

L'idée directrice du Centre reste la révision des programmes actuels de l'Instruction civique. Ainsi, précise l'orateur, « nous avons préparé et longuement discuté les termes d'un questionnaire que nous espérons diffuser le plus largement possible dans l'université. »



Ce questionnaire aborde les questions suivantes :

1° L'Instruction civique, telle qu'elle figure au programme officiel de nos établissements scolaires, est-elle effectivement, est-elle sérieusement enseignée dans ces établissements ?

« 2° Ces programmes actuels vous paraissent-ils fournir un cadre utilisable aux fins d'une éducation qui vise à former des enfants étrangers aux pressions et préjugés raciaux et fraternels à tous les hommes ?

« S'ils sont utilisables et suffisants, quelles sont les méthodes à employer pour leur faire porter tous leurs fruits ?

« S'ils sont utilisables mais insuffisants, comment faut-il les compléter ?

« S'ils sont inutilisables, par quoi faut-il les remplacer ? »

Les réponses à ce questionnaire, que M. M.A. Bloch souhaite nombreuses, permettront, après dépouillement, la mise au point d'un programme précis d'action.

La prise en considération et la réalisation de ce programme, malgré des difficultés certaines, seront un grand pas vers une pédagogie antiraciste — telle est la conclusion de M. M.A. Bloch.

M. LAURE, (Fédération de l'Éducation Nationale) : « Un instrument utile pour les professeurs et instituteurs »

M. Georges Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'Éducation Nationale a adressé au M.R.A.P., une lettre où, après s'être excusé de ne pouvoir participer à la Journée Nationale, il ajoute :

« L'ordre du jour de vos travaux, que vous avez bien voulu me communiquer, intéresse tout particulièrement les Enseignants et nous apprécions vos efforts tentés pour combattre le racisme partout où il se manifeste, aussi bien lorsqu'il s'exprime de façon insidieuse que lorsqu'il

est la doctrine officielle d'un quelconque régime.

« Nous vous saurions gré de la communication que vous pourriez nous faire de quelques-uns des rapports qui seront présentés au cours de vos débats, car je ne doute pas qu'ils puissent être un instrument utile pour nos collègues professeurs et instituteurs dans la mission qui est la leur, de faire auprès des enfants ce que vous faites si obstinément pour les hommes. »

lement accepté que lorsqu'il se trouve en groupe. Des exemples montrent que les jeunes sont plus facilement intégrés que les noirs, parce que — affirmant-ils — ils sont plus intelligents. »

Le problème du cartérisme intellectuel ou la coopération avec les jeunes Etats africains a été ensuite évoqué. Il faut reconnaître les évidents gaspillages de fonds, la politique économique contestable de quelques Etats ; il est paru alors nécessaire d'éviter de généraliser et de rectifier les déviations racistes consistant à déclarer que les peuples sont incapables de se gouverner ou que

l'ancienne métropole était et est la seule apte à civiliser.

Les débats se sont ensuite orientés vers les manuels scolaires, dans lesquels les textes historiques mettant en cause l'hitlérisme, seraient expurgés par les éditeurs. Le rôle de l'UNESCO devrait porter principalement sur la rédaction des livres scolaires d'Histoire, dans le but de donner aux enfants des textes qui peuvent susciter des sentiments d'amitié.

Le colloque a insisté sur la vigilance constante qui s'impose dans l'enseignement pour que les élèves soient éduqués dans le respect de l'autre.

MESSAGES REÇUS

M. Ralph J. BUNCHE, sous-secrétaire de l'Organisation des Nations-Unies.

D. Dialo TELLI, ambassadeur de Guinée, président du Comité spécial des Nations Unies chargé d'étudier la politique d'apartheid du gouvernement de la République Sud-Africaine.

Ambassadeurs en France

MM. le baron JASPAR, ambassadeur de Belgique en France ; Juxon SHAKO, ambassadeur du Kenya ; Walter EYTAN, ambassadeur d'Israël ; Rolf ANDERSEN, ambassadeur de Norvège ; le baron Adolph BENTICK, ambassadeur des Pays-Bas ; Jan DRUTO, ambassadeur de Pologne ; Gabriel d'ARBOUSSIER, ambassadeur du Sénégal ; Sergueï VINOGRADOV, ambassadeur de l'U.R.S.S.

Délégués permanents aux Nations-Unies

MM. Assouan USHER, délégué permanent de la Côte d'Ivoire à l'Organisation des Nations Unies ; Louis IGNACIA-PINTO, délégué permanent du Dahomey ; Alex QUAISON-SACKEY, délégué permanent du Ghana ; Karoly CSATORDAY, délégué permanent de la Hongrie ; Dr I.A. SAJJAD, délégué permanent de l'Inde ; L.N. PALAR, délégué permanent de l'Indonésie ; E.R. RICHARDSON, délégué permanent de la Jamaïque ; B. LEWANDOWSKI, délégué permanent de la Pologne ; Michel GALLIN DOUATHE, délégué permanent de la République Centrafricaine ; Guaroa VELASQUEZ, délégué permanent de la République Dominicaine ; Louis RAKOTOMALALA, délégué permanent de la République Malgache ; Antonio ALVAREZ VIDAUERE, délégué permanent du Salvador ; Orhan ERALP, délégué permanent de la Turquie.

Juan MARINELLO, au nom de la délégation de Cuba à l'U.N.E.S.C.O.

République Fédérale Allemande

L'Association Culturelle Juive de Düsseldorf.
Dr J.-C. ROSSAINT, président de l'Association des Victimes du Régime Nazi.

République Démocratique Allemande

Le Professeur W. FRIEDRICH, président du Conseil de la Paix.

M. Harald HAUSER, écrivain.

Le Comité allemand pour la Défense des Droits de l'Homme.

Australie

M. E. PLATZ, secrétaire général du Comité Juif de lutte contre le Fascisme et l'Antisémitisme.

Bulgarie

Le Comité Bulgare de la Paix.
Dr Josph ASTROUKOV, président de l'Organisation Juive de Bulgarie.

Canada

L'Institut Canadien de Recherches pour la Paix.

Cuba

M. José R. TUDELA, secrétaire de l'Université de La Havane.

Etats-Unis

M. H.L. SHAPIRO, président du Département d'Anthropologie au Museum Américain d'Histoire Naturelle.

Ghana

Dr R.P. BAFFOUR, vice-président de l'Université de Science et de Technologie Kwame N'Krumah.

Grande-Bretagne

M. Fenner BROCKWAY, membre de la Chambre des Communes.

L'Institut des Relations Raciales.

Le Comité Britannique de la Paix.

Italie

M. Giorgio LA PIRA, maire de Florence.
Dr Sergio PIPERNO, président de l'Union des Communautés Israélites.

M. Umberto TERRACCINI, sénateur.

Madagascar

Le Comité de Solidarité de Madagascar.

Mexique

Dr Juan COMAS, professeur à la Faculté des Sciences de Mexico.

Pologne

Le Comité polonais de la Paix.

Sénégal

M. N. RIGONAU, président de l'Union Internationale des Métis.

Tchécoslovaquie

M. J. HUSEK, président de la Fédération des Combattants Antifascistes.

M. Jan MUKAROVSKY, président du Comité Tchécoslovaque des Partisans de la Paix.

M. Frantisek EHRMAN, président du Conseil des Communautés Juives de Bohême et Moravie.

Tunisie

M. A. ABDESSELEM, prorecteur de l'Université de Tunis.

U.R.S.S.

M. I.L. LEVINE, grand Rabbin de Moscou.

Yougoslavie

La Fédération des Communautés Juives.

Un retentissement universel



S.E. l'ambassadeur de la République Malgache, M. Rakoto Ratsima Manga, s'entretient avec le professeur Pierre Boiteau, qui fut directeur du Parc Zoologique de Tananarive.

M. René MAHEU, directeur général de l'U.N.E.S.C.O. :

« Mes vœux les plus chaleureux... »

« Au moment où l'Assemblée Générale des Nations Unies vient d'adopter à l'unanimité, une déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, il me paraît plus que jamais indispensable de faire appel, comme les Nations Unies nous y invitent, à tous ceux qui se préoccupent légitimement de la survivance tenace et néfaste des préjugés raciaux.

« L'U.N.E.S.C.O., comme vous le savez, a depuis plusieurs années, dans le domaine de sa compétence, entrepris un vaste effort en prenant l'initiative d'une convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement. En outre, elle a mis à la disposition du public, des éléments d'information objectifs sur les préjugés raciaux, grâce à une série d'études de caractère scientifique entreprises par les personnalités les plus compétentes.

« En alertant l'opinion publique et en l'éclairant, votre organisation contribue au développement de la coopération internationale par le respect des droits de l'homme. Je vous adresse donc mes vœux les plus chaleureux pour le succès de vos travaux. »

M. Yehuda Leib LEVINE

Rabbin de Moscou
Directeur du Séminaire

« Tous ceux qui luttent pour la paix et la fraternité... »

« Qu'il me soit permis d'exprimer, avec tout mon cœur, mes félicitations et meilleurs vœux à tous ceux qui consacrent leurs forces à exalter la valeur de l'homme, quelles que soient son origine et sa race.

« Qu'il me soit permis d'adresser mes prières à Dieu pour qu'il aide et éclaire tous ceux qui luttent pour la paix et la fraternité dans le monde et pour rendre leurs droits à ceux qui souffrent de leur origine et de leur race ou parce qu'ils sont les descendants d'Abraham, Isaac et Jacob.

« Que Dieu vous bénisse, vous tous qui êtes toujours prêts à défendre les victimes du racisme et de l'antisémitisme, en quelque lieu que ce soit.

« Que Dieu vous aide ! Restez fermes !
« Avec mes vœux de paix et de justice. »

L'ANTIRACISME ne connaît pas de frontières. Comme chaque année, de nombreux messages de personnalités et de groupements de toutes tendances sont parvenus au M.R.A.P. du monde entier, à l'occasion de la Journée Nationale, témoignant du retentissement universel de notre action. Etant donné l'ordre du jour de ces assises, portant sur la Déclaration des Nations Unies relative au racisme, un certain nombre de délégués à l'O.N.U. avaient également exprimé leur sympathie pour cette importante initiative.

La place nous manque pour reproduire la totalité de ces témoignages exaltants, dont on trouvera ici la liste complète.

M. Ralph BUNCHE

Sous-secrétaire de l'Organisation des Nations Unies

« Que les hommes de bonne volonté intensifient leurs efforts... »

« A l'occasion de la Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, je tiens à réaffirmer mon profond attachement pour les nobles idéaux qui inspirent cette manifestation.

« La suppression du racisme et de toutes les autres formes de discrimination et de domination, condition essentielle pour le maintien de la paix parmi les hommes et entre les pays, est à la base même de l'Organisation des Nations Unies qui, dès sa fondation, n'a cessé de tendre ses efforts à la réalisation de cet objectif. D'importants progrès ont été réalisés à cet égard, mais malheureusement beaucoup reste encore à faire. Il est bon que les hommes de bonne volonté, de toutes les parties du monde, proclament une fois de plus leur détermination de poursuivre et d'intensifier leurs efforts dans ce sens. »

Ambassadeur de Guinée

Président

M. Dialo TELLI du Comité Spécial des Nations Unies chargé d'étudier la politique d'apartheid du gouvernement de la République Sud-Africaine

« Une contribution à la lutte contre l'apartheid... »

« Les objectifs de votre organisation sont sans doute ceux de tous les peuples du monde, et c'est pour cette raison que je formule l'espoir que la réussite de cette journée contribuera à faire progresser la lutte antiraciste et à promouvoir les idéaux de paix qu'aucun homme et qu'aucune organisation ne saurait renier.

« Au cours de cette journée, vous aurez très certainement à vous pencher sur la situation explosive qui prévaut en Afrique du Sud du fait de la poursuite et de l'intensification de la politique d'apartheid que les racistes de Prétoria ont élevée au rang de doctrine d'Etat et de politique officielle de Gouvernement, érigeant ainsi le seul exemple actuel au monde de système gouvernemental reposant sur une doctrine de supériorité raciale.

« Si la déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale a fait expressément mention de l'apartheid, c'est essentiellement en raison de la nature particulière de cette forme odieuse de racisme par laquelle une minorité qui bafoue toutes les normes politiques et morales universellement admises, opprime la grande majorité du peuple Sud-Africain.

« Nous attendons de la journée que vous organisez à Paris, qu'elle contribue efficacement à la réalisation de l'objectif fondamental des Nations Unies, qui demeure l'abandon de la politique d'apartheid en Afrique du Sud. »

M. Walter EYTAN, Ambassadeur d'Israël à Paris

« Mon admiration pour l'œuvre de votre Mouvement »

Je suis absolument navré de ne pouvoir participer à la 15^e Journée Nationale organisée par votre Mouvement. J'ai depuis fort longtemps fixé une visite officielle en Bretagne du 20 au 25 mai, et le 24 je serai dans le Finistère. C'est pourquoi je ne puis, à mon vif regret, que vous exprimer ainsi mon admiration pour l'œuvre que votre Mouvement accomplit dans la lutte contre le racisme, ainsi que mes vœux les meilleurs pour le succès de la Journée Nationale du 24 mai. »



Une vue de la tribune décorée avec les affiches de la Journée Nationale. Au premier plan, on reconnaît, de gauche à droite : MM. Charles de Chambrun, Léonard Sainville, Schein (de Strasbourg), Jacques Duclos, Charles Palant, M^{me} Rolande Attuly, le président Pierre Paraf, M Jean Schapira, Albert Lévy, rédacteur en chef de « Droit et Liberté », M^{me} Marie-Magdeleine Carbet.

La communauté des nations contre le racisme

Avant-propos de René CASSIN

Membre et ancien président
de la Commission
des Droits de l'Homme
des Nations Unies

Ce document, réunissant les textes de l'O.N.U. relatifs au racisme, contient en particulier la Déclaration du 20 novembre 1963 qui a servi de base aux travaux de la Journée Nationale.

Le demander au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e, en envoyant 2 F en timbre-poste.

Le docteur Georges DUMONT : "Par l'image et par le verbe..."

Au nom du Grand Orient de France, le Docteur Georges Dumont rend hommage aux travaux de la 15^e Journée Nationale, soulignant que la lutte contre le racisme concerne non seulement les victimes directes de ce fléau, mais tous les hommes libres.

Après ce bref préambule, l'orateur examine le rôle des grands moyens d'information dans la lutte contre le raciste et l'antisémitisme, insistant sur la complexité de l'information, sa pénétration, sa perversité lorsque la qualité ne croît pas dans les mêmes proportions que son volume — « on peut alors parler de désinformation » et de falsification de l'information « par exemple, dans l'usage pseudo-scientifique que l'on a fait de la notion de race », dit le Docteur Dumont.

Presse, télévision, théâtre

Quels sont les moyens d'information ? Ils sont immenses et très divers. Laisant de côté l'influence de la presse, parce que déjà abordée au cours de la journée, le Docteur Dumont souligne l'importance de la radio et surtout de la télévision, car « l'image qui vient pénétrer dans le foyer, l'image qui vient chercher l'homme chez lui, a une résonance et une possibilité d'assimilation que n'a nul autre moyen d'expression, nul autre moyen de diffusion de la pensée ».

Mettant l'accent sur les conséquences politiques d'un tel pouvoir, le Docteur Dumont déclare qu'« il faut lutter pour

qu'en soit assuré le contrôle démocratique ».

Outre le cinéma, le théâtre représente lui aussi un moyen d'expression extrêmement important susceptible d'aider à la promotion et au développement de la société. « Le théâtre est un lieu de communion particulière où intervient le génie de l'auteur, la valeur des idées qu'il présente, le talent des acteurs mais aussi, comme le disait si pertinemment Jouvet, le talent des spectateurs » permettant l'éveil de la conscience des individus. D'où la nécessité de « promouvoir un théâtre présentant, eu égard aux objectifs qui sont les nôtres, précise le Docteur Dumont, des œuvres telles que la pièce de Bertold Brecht, « Arturo Ui », qui démystifie le nazisme... et qui offre à la génération montante l'image même du nazisme. »

Choix et critique

Il convient, note encore l'orateur, d'encourager la multiplication des « maisons de la culture » et de ce qui se greffe autour du mouvement théâtral : expositions de peinture, diffusion de la bonne littérature, etc...

Le Docteur Dumont donne ensuite

LEGISLATION antiraciste, action pédagogique des enseignants et éducateurs, lutte quotidienne des organisations démocratiques et groupements culturels contre les discriminations et les préjugés : suivant point par point la Déclaration de l'O.N.U., la Journée Nationale a envisagé déjà diverses méthodes pour faire reculer le racisme. Dernier rapporteur, le Dr Georges Dumont souligne le rôle essentiel des « grands moyens d'information » à propos desquels le Grand Orient de France, qu'il représente, vient de tenir un important colloque. Son intervention témoigne à son tour de l'esprit de tolérance amicale et de coopération qui a marqué l'ensemble des travaux de la Journée.



lecture aux participants de quelques passages du texte établi à l'issue du Colloque organisé par le Grand Orient de France sur le rôle de l'information.

Ce texte déclare notamment : « L'information est devenue un instrument puissant qui peut être mis au service de la culture et de la libération de l'homme ou au contraire être utilisé à la mise en condition des esprits. Les pouvoirs publics et les puissances financières qui, seuls, en fait pour l'essentiel, ont accès à ces moyens techniques, ont ainsi la possibilité de les mettre au service de leur propagande et de leurs intérêts. Dans ces conditions et sans préjuger des profondes réformes de structures nécessaires, il est indispensable que le public soit à même d'exercer un choix et d'opérer une critique dans les domaines politique, social, économique et culturel. Il s'ensuit que la formation du jugement est une des tâches essentielles des responsables de l'information et des éducateurs... » Il réaffirme en conséquence « l'urgence de la démocratisation de l'information sous toutes ses formes et à tous les niveaux ».

« Je suis convaincu, conclut le Docteur Dumont, que cette société beaucoup plus fraternelle à laquelle vous aspirez comme nous, cette société qui verra disparaître à tout jamais le racisme, l'antisémitisme et toute les formes de discriminations, exige pour sa réalisation un combat difficile. Et les grands moyens de diffusion de la pensée seront dans notre combat un élément essentiel. »

A l'échelle de l'humanité

(SUITE DE LA PAGE 8)

Aucun de ces conflits n'est insoluble. L'histoire nous apprend qu'aux prétendues haines héréditaires, des ententes, des alliances ont vite fait de succéder. Ainsi ne croyons-nous pas outrepasser les bornes de notre pacifique combat en préconisant, entre Israéliens et Arabes, une négociation d'ensemble, respectant l'égalité civique des minorités, assurant la garantie des frontières à tous les pays du Proche-Orient, et naturellement le droit de vivre de la vaillante nation israélienne, dont nul antiraciste digne de ce nom ne peut admettre qu'il soit contesté. »

La connaissance, l'amitié...

Après avoir souligné que « notre premier devoir est de détecter et de combattre le racisme en France », qu'il vise les juifs, les noirs, les Algériens, les gitans ou les travailleurs immigrés, le

président du M.R.A.P. conclut :

« Le combat antiraciste est dur. Il n'est jamais fini. Il est difficile parce que s'y mêlent des facteurs politiques et nationaux, des facteurs psychologiques, parce qu'on a créé la différence en créant le préjugé, parce que la persécution raciale aboutit à imposer au visage du persécuté un masque conforme à la vision du persécuter. Le persécuté a peur et il fait peur.

« Seules la connaissance, l'amitié, peuvent faire lever les rideaux, abolir les frontières... »

« Le M.R.A.P. s'efforce, avec des moyens qui grâce à vous doivent être de plus en plus puissants de combattre les racismes anciens et nouveaux par le Droit, par l'Education, par la mobilisation des consciences, par celle de ces élites intellectuelles et de ces masses ouvrières qui sont la force, qui sont l'avenir... »

« Nous mesurons ici la grandeur de cette tâche à l'échelle de l'humanité.

Mais nous sentons que, chaque jour, l'homme prend conscience de l'injustice raciale qu'il était, pendant des millénaires, habitué à commettre ou résigné à souffrir.

« Et votre action lucide nous encourage à aller plus avant. »



A midi, un déjeuner amical a eu lieu au restaurant de l'U.N.E.S.C.O. Le président, Pierre Paraf, salua et remercia, en quelques mots, les convives au nom du M.R.A.P.

Le salut de la L.I.C.A.

APPORTANT les salutations de la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (L.I.C.A.), son secrétaire général, M. Octave Chanlot, rappelle les objectifs communs du M.R.A.P. et de la L.I.C.A., qui doivent « rechercher par tous les moyens à améliorer et à resserrer les liens fraternels qui n'auraient jamais dû manquer de les unir ».

M. Chanlot lit ensuite le message de son président, M. Bernard Lecache, qui écrit notamment : « La L.I.C.A. souhaite que cette Journée Nationale obtienne le plus grand succès et qu'elle apporte une aide efficace à la lutte que tous les antiracistes dignes de ce nom ne cessent de mener en France et à travers le monde pour la défense de la dignité humaine contre l'intolérance et contre la haine. La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme est persuadée que votre Mouvement et vos délégués sauront flétrir, où qu'ils se manifestent, tous les racismes. »

Charles PALANT :

« Et maintenant à l'action ! »



C'EST Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P., qui clôture, brièvement, la Journée Nationale.

« Il faut souligner, déclare-t-il, que toutes les interventions entendues depuis ce matin, ont été prononcées par des femmes et des hommes qui, sur bien des plans, ne professent nullement ni les mêmes idées politiques, ni les mêmes conceptions philosophiques, ni les mêmes croyances religieuses. Elles ont été prononcées dans la plus entière liberté. Il faut encore souligner que, quelque fût l'orateur, rien n'a été dit qui puisse violer la conscience de qui que ce soit se trouvant dans la salle et c'est là, je crois, le signe marquant, le plus important de cette Journée Nationale. C'est le signe de ce débat d'aujourd'hui, mais c'est aussi le signe de toute l'action du M.R.A.P. qui se déroule depuis maintenant 15 ans et qui a fait de notre Mouvement une grande organisation nationale, démocratique, qui a le droit de prétendre qu'elle traduit dans l'action et dans le combat quotidien la conscience antiraciste du pays tout entier. »

L'orateur rappelle la Déclaration des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale que chaque Nation membre de l'O.N.U. a le devoir désormais d'appliquer. « C'est le M.R.A.P. et lui seul, affirme-t-il, qui pouvait prendre en charge d'éditer ce texte en France, de le faire connaître, d'agir pour que soient rapidement traduits dans la réalité des faits les décisions adoptées à l'Assemblée des Nations-Unies par l'unanimité des peuples civilisés qui en font partie. »

Charles Palant rend hommage aux nombreux rapporteurs qui ont tous su, « à partir des considérations qui leur sont propres et dans le domaine sur lequel ils étaient invités à parler, aller dans le même sens; tous ont su conclure dans le sens d'un appel à l'action ».

Car, précise-t-il, « le désir d'agir contre le racisme est grand chez un nombre considérable de nos citoyens... et plus particulièrement dans la jeunesse ».

Charles Palant propose aux participants le nouveau Conseil National du M.R.A.P., élu comme chaque année lors de la Journée Nationale et qui comporte 180 membres.

Enfin, le secrétaire général du M.R.A.P., donne lecture de la résolution finale qui est approuvée à l'unanimité.

« Et maintenant, conclut-il, à l'action ! »

La Journée Nationale s'achève, comme elle s'est déroulée d'un bout à l'autre, sous le signe de l'unanimité.

Préparée dans le courant de l'après-midi par une large commission que présidait M^e Georges Sarotte, la résolution finale reçoit l'approbation chaleureuse de tous les participants. Comme le souligne Charles Palant dans un bref commentaire, il s'agit maintenant de donner vie à ce texte. Ce sera la tâche du nouveau Conseil National du M.R.A.P., élu pour un an, dont la première réunion aura lieu le 10 juin. Ce sera la tâche aussi de tous les antiracistes, sans distinction, **VOTRE TACHE**. Ce qui suppose en premier lieu de faire connaître autour de vous les travaux fructueux de cette grande Journée, de diffuser partout le riche document qu'est ce journal...

BANNIR LE RACISME !

LES participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, réunis le 24 mai 1964 au Palais de l'U.N.E.S.C.O. à Paris, soulignent avec satisfaction et gratitude l'immense portée de la Déclaration des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, dont ils ont étudié attentivement les analyses et les conclusions.

Ils se félicitent des travaux poursuivis actuellement à l'O.N.U. pour que soit adoptée à la prochaine assemblée générale, une Convention qui reprenne les recommandations contenues dans ce texte et engage les Etats signataires.

AYANT examiné la situation en France à la lumière de la Déclaration des Nations-Unies, les participants à la Journée Nationale constatent que le problème du racisme demeure, dans notre pays, une réalité préoccupante.

La diffusion des doctrines de supériorité raciale, les excitations au mépris et à la haine contre les juifs, les noirs, les Algériens, les Gitans sont l'objectif avoué de maintes publications répandues impunément par des organisations dont le programme comporte l'application de mesures discriminatoires à l'égard de ces divers groupes. Les préjugés raciaux, entretenus par certains organes de presse, suscitent fréquemment des actes hostiles, voire des heurts violents entre citoyens ou habitants d'origines différentes. Des campagnes alarmistes tendent à mystifier l'opinion au sujet de prétendus « périls » jaune, noir ou arabe...

Des actes de discrimination sont souvent pratiqués contre des Africains, des Algériens ou des Antillais, dans des établissements publics (cafés, restaurants, hôtels, etc...), sur le plan de l'embauche et du travail, dans l'application des lois sociales. Certaines brimades et mesures arbitraires datant de la guerre d'Algérie n'ont pas été abandonnées.

En proie à des conditions économiques particulièrement cruelles, victimes de la xénophobie, certains groupes d'immigrés dont le travail est nécessaire à la France, sont l'objet d'une ségrégation de fait.

LES participants à la Journée Nationale soulignent l'importance du courant antiraciste en France, et la multiplicité des initiatives prises dans les milieux les plus divers pour favoriser la compréhension entre les hommes et l'amitié entre les peuples. Cependant, ils estiment devoir attirer l'attention de l'opinion publique et de ses représentants sur la nécessité d'une grande vigilance et de mesures vigoureuses conformes aux recommandations de l'O.N.U., votées à l'unanimité, pour extirper le racisme dont les diverses manifestations constituent autant d'atteintes aux traditions humanistes de notre peuple et à l'idéal républicain.

Ils insistent pour que soient enfin discutées et adoptées les deux propositions de loi contre les discriminations et la diffamation racistes élaborées par le M.R.A.P. et qui ont été déposées au Parlement par trois groupes de députés appartenant aux principaux courants politiques.

Dans l'immédiat, ils souhaitent que les pouvoirs publics prennent les décisions qui s'imposent pour interdire les publications et les groupements qui se livrent à la propagande raciste.

Saluant les efforts accomplis par de nombreux enseignants et éducateurs pour former la jeunesse dans un esprit de fraternité humaine, ils émettent le vœu que soient encouragées et multipliées les expériences pédagogiques répondant à cette préoccupation.

Ils demandent aux autorités compétentes, dans la perspective d'une réforme de l'enseignement, de réviser programmes et manuels scolaires pour mieux les adapter aux exigences de l'éducation antiraciste.

Conscients de l'ampleur de la tâche, les participants à la Journée Nationale demandent aux pouvoirs publics de mettre régulièrement au service de la lutte contre les préjugés raciaux, les moyens d'information dont ils disposent, radio et télévision notamment, en organisant à cet effet des émissions appropriées, scolaires ou non, avec le concours des porte-parole de l'opinion antiraciste.

Ils font appel aux groupements culturels et démocratiques pour que les excitations à la haine soient contrecarrées dans la France entière, par une entreprise généralisée de démystification et d'amitié : conférences, expositions, débats, projections, diffusion de livres et de journaux antiracistes, rencontres, échanges, voyages, etc.

Ils réclament des mesures qui mettent fin aux discriminations frappant certains groupes pour que leur soient assurées,



La commission des résolutions pendant ses travaux. (A droite, M^e Georges Sarotte).

dans le respect de leurs aspirations, des conditions plus dignes de travail et d'existence.

CONVAINCUS, ainsi que l'affirme la Déclaration des Nations-Unies, « que toute doctrine fondée sur la différenciation entre les races ou sur la supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse, et que rien ne saurait justifier la discrimination raciale ni en théorie ni en pratique » :

Convaincus également « que toutes les formes de discrimination raciale, outre qu'elles constituent une violation des droits fondamentaux de l'homme, sont de nature à compromettre les relations amicales entre les peuples, la coopération entre les nations et la paix et la sécurité internationales » :

Convaincus enfin « que la discrimination raciale nuit non seulement à ceux qui en sont l'objet, mais encore à ceux qui la pratiquent » :

Les participants à la Journée Nationale condamnent le racisme et l'antisémitisme sous quelque forme, en quelque lieu et sous quelque régime qu'ils se manifestent dans le monde. Ils saluent tous les antiracistes qui luttent pour l'égalité des droits et le respect de la dignité humaine.

Ils appellent les Français de bonne volonté à unir leurs efforts, par delà leurs divergences politiques et philosophiques pour agir d'une ardeur commune contre le racisme et l'antisémitisme et faire triompher la démocratie, la justice et la paix.

(Cette résolution a été adoptée à l'unanimité à la fin de la Journée Nationale.)

Pour Joséphine Baker et ses enfants

Les « Milandes », le domaine pérorourdin où Joséphine Baker élève ses onze enfants, va-t-il disparaître ?

C'est au lendemain de la Libération, que Joséphine Baker, qui n'avait pas d'enfants, eut l'idée d'en adopter. Voulant unir toutes les races, la grande artiste a choisi ses onze enfants dans plusieurs pays du monde. Elle a acheté, pour les élever, le château des Milandes qu'elle a organisé en centre touristique. Elle installa deux hôtels, deux restaurants, une piscine sur la Dordogne, un parc d'attractions, un théâtre.

Mais elle a vu trop grand : les Milandes sont trop loin de Paris, à l'écart des grandes voies de circulation et reçoivent peu de visiteurs. Il y a des millions de dettes. Premier cri d'alarme, l'an dernier : les créanciers exigent la vente du château. Joséphine fait une tournée à New-York, remonte sur scène à Paris. Cela ne suffit pas puisque, le 9 juin dernier, les huissiers devaient procéder à la vente des meubles.

L'appel angoissé de Joséphine Baker éveilla la solidarité agissante de milliers de personnes : les chèques

affluent, des familles, des amis se cotisent.

Le monde du spectacle vient, lui aussi, au secours de la chanteuse noire : 15 millions sont recueillis, après l'appel de Brigitte Bardot à la télévision.

Le village des « Milandes » sera peut-être sauvé. L'entreprise commerciale a fait faillite. Mais il faut que l'œuvre généreuse et humaine que s'est fixée Joséphine Baker, puisse se poursuivre : l'éducation de ces onze enfants d'origines différentes,

c'est le symbole même d'une société sans discriminations raciales.

Il faut aider cette grande militante antiraciste qu'est Joséphine Baker à préserver ce coin de paradis dans un monde où le racisme sévit avec tant de rigueur.

(Dons reçus soit au Comptoir National d'Escompte de Paris, agence de Bordeaux, C.C.P. 547, avec au dos, la mention « Pour Joséphine Baker » ; soit au compte CARPA 65 068, Comptoir National d'Escompte de Paris.)

SAINT-CLAUDE: Algériens s'abstenir

TROIS piscines d'un bleu hollywoodien sont groupées dans une verte vallée. Réalisation d'un Citizen Kane pour des invités triés sur le volet ? Eh non. Il s'agit d'un ensemble baptisé « Centre Nautique du Martinet » qui pourrait s'appeler plus simplement les bains publics de Saint-Claude. Quelle ville ne s'enorgueillerait pas d'offrir à sa population une baignade aussi luxueuse ? Oui, mais voilà : peut-on parler de bains publics. Ici aussi, les nageurs sont triés sur le volet ; ici, le hâle tant prisé chez les sportifs devient signe distinctif, objet de méfiance. Gare aux bronzés !

Un quotidien du soir a titré en grosses lettres : « La piscine de Saint-Claude est interdite aux Algériens. » La vérité est pire ; elle se camoufle sous un masque hypocrite. La vérité tient dans trois lignes des règlements de l'établissement : « Ressortissants algériens. — Les ressortissants algériens ne sont admis au Centre Nautique que sur présentation préalable au secrétariat de la mairie d'un certificat médical, garant de leur bonne santé, et de leur carte d'identité. »

Remplaçons le mot Algérien par celui d'étranger, et la grotesque discrimination ferait rire aux éclats. Qu'ils paraîtraient chauvins de leur petite province les Sautaudiens ! Mais le Suédois à la peau rose comme le voyou britannique ou français, casseur de matériel, n'a pas à montrer patte blanche pour plonger dans l'eau bleue.

Il est de grands Algériens blonds, il est de petits Français basanés. Au guichet de la piscine, à qui réclamera-t-on

PAR

Nicole
de BOISANGER-DUTREIL

son certificat ? Interrogé par *Libération*, le guichetier répond : « Je les reconnais, je les sens. » Moi pas.

« Et les Marocains ? » me demande mon fils. « Et si moi j'étais naturalisé Algérien ? » Il est clair de peau et de cheveux. Tout Algérien qu'il serait, le laisserait-on entrer sans papiers ? Possible. Il s'agit bien de racisme, de ségrégation, de chasse au faciès.

Admettons le pire. Admettons que se présente au guichet une bande d'Algériens typés par *Minute* comme le Juif Errant à barbe blanche, œil hagard et pieds plats, une bande de clochards vérolés. Il y a les douches obligatoires. Et puis les bains de Saint-Claude sont équipés d'installations modèles pour purifier l'eau. Faut-il, pour faire plaisir aux obsédés des germes, exiger dans toute la France et de tous les usagers des piscines un certificat médical. Ce serait très inconmode, mais plus juste. D'ailleurs, quelles que soient les personnes visées, tout règlement est ridicule : on a autant, sinon plus de chances d'at-

traper un microbe dans la rue, au café, au cinéma qu'en un lieu public où tout est prévu pour l'anéantir.

Au café, dehors, au cinéma ? Nos racistes ne sont pas privés de sauter à la conclusion qu'à toute réquisition sur la voie publique, un Algérien devra présenter son certificat.

ET quels sont-ils, ces Algériens qui pollueront l'eau de Saint-Claude ? Ils sont un peu plus de deux cents, souvent mariés à des Françaises ; beaucoup d'entre eux habitent la région depuis dix ans ; ils travaillent pour la plupart en usine ou s'ils émargent à la Sécurité Sociale, ils sont suivis médicalement. Il n'est pas même prouvé qu'un seul d'entre eux ait échappé au contrôle médical.

Le plus inquiétant dans cette affaire, c'est que les instigateurs de la mesure, en tête le maire M.R.P., M. Jaillon, ne sont pas des nazis, des racistes conscients.

Attaqué dans un tract où se côtoient les signatures catholiques et communistes, le maire se justifie par une affiche : « Seuls les Algériens séjournant en France sans contrôle médical... » Voilà que se complique encore l'impossible travail de détection du guichetier : comment distinguer sur la mine qui a ou n'a pas subi un contrôle médical ? Soit dit en passant que les vagabonds, certains artisans et membres de profession libérale, de nationalité française, échappent à ce contrôle.

Un de mes amis, pas plus nazi que le maire de Saint-Claude, mais infecté lui aussi et à son insu du mal raciste, me dit : « Les Algériens sont les seuls étrangers à ne pas subir un contrôle médical sévère. » Et les Belges, les Suisses, admis en France sur présentation d'une carte d'identité vieille de dix ans ? Il faudra réclamer un nouveau contrôle d'un nouveau faciès illusoire si l'on veut respecter l'équité. On vérifiera les papiers des blonds et des bruns. Qui pourra encore franchir le seuil de la piscine ?

L'AFFAIRE de Saint-Claude est un cas voyant, mais ce n'est, hélas, pas un cas isolé. De tous côtés parviennent des témoignages d'injustices commises envers les Algériens.

A leur arrivée, ils ont beaucoup de

VILLE de SAINT-CLAUDE

Centre Nautique du Martinet

Le CENTRE NAUTIQUE du MARTINET est ouvert au public à compter du **Dimanche 17 Mai 1964**, chaque jour de 10 heures à 19 heures. L'heure de fermeture pourra être retardée au cours des mois de Juin et Juillet. Le vestiaire est gratuit et obligatoire. Les bassins sont placés sous la direction et la surveillance d'un maître-nageur-sauveteur.

Tarifs. - Adultes et adolescents ayant 15 ans révolus : 1.50 Fr. - Enfants de 7 ans révolus à moins de 15 ans révolus : 1 Fr. - Enfants ayant moins de 7 ans révolus : Gratuit. - Droit de stationnement des véhicules sur le parc du Centre Nautique : 1 Fr.

Carte à tarif réduit. La carte à tarif réduit, d'un prix de 10 Fr., distribuée exclusivement par le Secrétariat de la Mairie, donne droit à d'importantes réductions les jours non fériés ; elle comporte un certain nombre de tickets qui sont encochés à l'entrée et il est possible d'en acquérir plusieurs à la fois. Les personnes intéressées sont invitées à retirer ces cartes au plus tôt au Secrétariat de la Mairie (bureaux fermés le samedi après-midi et le lundi matin).

Buvette. - La buvette est exploitée par un débitant de la localité. Le service doit être compris dans les prix des consommations et ces derniers ne doivent pas être supérieurs à ceux pratiqués par le Grand Café Américain.

Matériel de Plage. - Les baigneurs peuvent se procurer à la buvette du matériel de plage en location. TARIFS : Chaises et chaise-longues : 0.50 Fr. Parasols : 1 Fr. Une consigne de 5 Fr. est exigée.

Ressortissants Algériens. - Les ressortissants algériens ne sont admis au Centre Nautique que sur présentation préalable au Secrétariat de la Mairie d'un certificat médical, garant de leur bonne santé, et de leur carte d'identité.

Imp. St. Cheron, St. Claude

Une lettre du M.R.A.P.

Dès qu'ont été connues les mesures discriminatoires pratiquées à St-Claude, le M.R.A.P. a rendu publique une protestation. Il a, d'autre part, adressé à M. Jaillon, député-maire de cette ville, la lettre suivante :

Monsieur le Député-Maire,

Les dispositions édictées par la Municipalité de St-Claude concernant la fréquentation par les ressortissants algériens du Centre Nautique du Martinet, ont suscité dans notre Mouvement une vive émotion et vous n'ignorez pas les nombreuses protestations qui se sont élevées un peu partout en France.

De telles dispositions en effet, en dépit de toutes les justifications invoquées, présentent un caractère discriminatoire qui contredit la Constitution et la loi et heurte les lointaines traditions d'hospitalité et de fraternité, chères à notre peuple.

On ne peut s'empêcher de penser que si la Municipalité avait été inspirée exclusivement par des préoccupations d'hygiène, elle aurait formulé la même exigence à l'égard de tous les baigneurs éventuels et non pas envers une catégorie seulement. Qu'il nous soit permis d'ailleurs, d'ajouter que l'établissement d'un certificat de « bonne santé » paraît assez difficile à concevoir tant du point de vue médical que du point de vue légal : outre que la formulation et l'interprétation de ces certificats pourraient être sujettes à caution, vous n'êtes sans doute pas sans savoir que le secret professionnel interdit au médecin de révéler à tout autre qu'à son client le contenu de son diagnostic.

En fait, tout se passe comme si l'on avait voulu aboutir à écarter purement et simplement du Centre Nautique les Algériens dont le dur labeur est pourtant des plus utiles au développement économique de votre région et de notre pays tout entier. Et cet exemple malencontreux pourrait très rapidement servir de point de départ et de justification à

d'autres mesures de discrimination et de ségrégation particulièrement néfastes.

Nous voulons croire, Monsieur le Député-Maire, que, tenant compte de l'émotion qui s'est exprimée, y compris dans votre ville, le Conseil Municipal de Saint-Claude — à qui nous vous serions obligés de faire connaître notre présent appel — mettra fin à ces dispositions inconcevables dans notre pays.

Espérant que vous ne verrez dans notre démarche que le désir de servir les idéaux républicains auxquels demeure attachée l'immense majorité des Français, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

MACON et PARIS : Les néo-nazis attaquent

LE 29 mai, le M.R.A.P. était invité à faire une conférence à Mâcon, où, un mois plus tôt, des « étudiants nationalistes » venus de Lyon (leur organisation, la Fédération des Etudiants Nationalistes, est suffisamment organisée pour opérer des déplacements dans les villes où elle n'a pas de sections), avait procédé à une distribution de tracts racistes.

Le jour de la conférence, une assistance très nombreuse, composée en majeure partie d'étudiants et d'étudiantes des deux lycées et des écoles normales de Mâcon, était venue entendre Madeleine Rebérioux, maître-assistante à la Sorbonne, membre du Bureau National du M.R.A.P., parler sur le thème : « Racisme d'hier et d'aujourd'hui ».

Dix minutes environ après le début de son exposé, la salle était littéralement bombardée de pétards dont les explosions se succédaient à une cadence accélérée.

L'auditoire réagit avec sang-froid,

peine à trouver du travail, et, s'ils connaissent mal le français, ils sont la proie des négriers. A Marseille, 4 à 500 occasionnels sont embauchés aux docks pour trois jours par semaine. A Clermont-Ferrand, un diplômé F.P.A. avec la mention *bien* doit s'embaucher comme manœuvre dans le bâtiment. Le salaire minimum horaire augmente au bout de trois mois de travail ; la main-d'œuvre algérienne, considérée comme un réservoir, est licenciée avant l'augmentation pour faire des économies.

Les cotisations des salariés sont les mêmes que les nôtres, mais les prestations sont plus faibles. L'assurance-maladie ne couvre pas le travailleur s'il se trouve en Algérie.

Hors leur vie professionnelle, ils sont en butte à toutes sortes de brimades. Récemment, en revenant du travail, un groupe d'ouvriers algériens a été cerné par la police en arrivant à une porte de Paris. On les a fouillés un à un, mains en l'air. Deux d'entre eux sur lesquels les policiers ont trouvé des couteaux d'un modèle courant ont passé la nuit au poste.

Dans le 13^e arrondissement, un ouvrier algérien, appréhendé vers huit heu-

res du soir, s'est vu demander ce qu'il faisait là, alors qu'il finissait son travail à six heures et habitait Charenton.

A Limoges, un ouvrier algérien a été emmené loin de la ville et passé à tabac parce qu'il avait consommé dans un café déclaré « français ».

Chez eux, les Algériens trouvent-ils enfin la paix et le repos ? Chez soi, deux mots qu'ignorent tous ceux qui, embauchés au jour le jour et sans contrat, sont obligés de devenir des nomades. Et peut-on appeler foyer un taudis de bidonville sans eau ni électricité ? Et les chambres d'hôtel où non seulement on loge à cinq, mais encore on pratique le « 3 x 8 ».

Jusqu'à présent, il leur restait les distractions dominicales ; la piscine par la chaleur est l'une des plus agréables. Mais voici qu'à Saint-Claude, on règle leur droit au bain. Un cameraman de la Télévision américaine est allé sur place filmer toute l'affaire. Les Américains ont trop l'expérience de la ségrégation pour s'y tromper. Après Saint-Claude, ne nous diront-ils pas qu'avant de donner des leçons d'antiracisme à l'étranger, il serait temps de balayer devant notre propre porte.

mais il fallut évacuer la salle. Une jeune fille fut brûlée au pied et dut être hospitalisée, d'autres spectateurs eurent leurs vêtements endommagés.

A l'issue d'une vive bagarre, les agresseurs furent arrêtés et conduits au commissariat : c'étaient des étudiants fascistes venus encore une fois de Lyon, et aidés de quelques éléments mâconnaïses.

La conférence reprit ensuite, suivie d'un excellent débat. Les participants prirent la résolution de constituer des comités antiracistes pour faire échec aux menées des « étudiants nationalistes ».

Autre affaire : l'agression du cinéma « Le Savoie », où se déroulait le 2 juin, un récital de « Chansons pour la paix », organisé par le Comité d'Action du Spectacle.

La soirée était commencée depuis une demi-heure, lorsqu'une vingtaine d'individus se sont présentés dans le hall, ont sauvagement attaqué avec des barres de fer et des crochets de boucher, les trois

personnes qui s'y trouvaient, brisé les vitrines, lancé des goupilles de grenades, volé une somme de 150 francs dans le tiroir-caisse et dérobé des archives du Comité organisateur.

L'organisation du commando, sa discipline, son intervention silencieuse sous la direction d'un chef, tout laisse supposer qu'il s'agissait de jeunes fascistes, d'autant plus qu'à deux reprises, des menaces avaient été envoyées aux organisateurs.

Une conférence du M.R.A.P., un gala pour la paix, telles sont les cibles idéales des groupes fascistes. Laisser impunis de tels agissements, c'est encourager les forces subversives et racistes.

Conscients de ce danger, les participants de la XV^e Journée Nationale ont demandé dans la résolution finale « que les Pouvoirs publics prennent les décisions qui s'imposent pour interdire les publications et les groupements qui se livrent à la propagande raciste. »

Palais Galliera

Les artistes
**CONTRE LE
RACISME**

29-30 juin 1964

Quatre-vingt-dix-sept œuvres (tableaux, sculptures, dessins, gouaches, estampes) figurent au catalogue de la grande exposition-vente qui aura lieu au Palais Galliera, les 29 et 30 juin, au profit du M.R.A.P. Ces œuvres portent les signatures des représentants les plus éminents de l'art contemporain. Ceux-ci (ou, pour ceux qui ne sont plus, leur famille) ont tenu par leur don généreux à témoigner de leur sympathie pour la cause de la fraternité humaine, inlassablement défendue par le M.R.A.P.

Le vernissage aura lieu le lundi 29, à 21 heures ; la vente aux enchères se déroulera le mardi 30, à 21 heures, après l'exposition (de 10 heures à 18 heures).

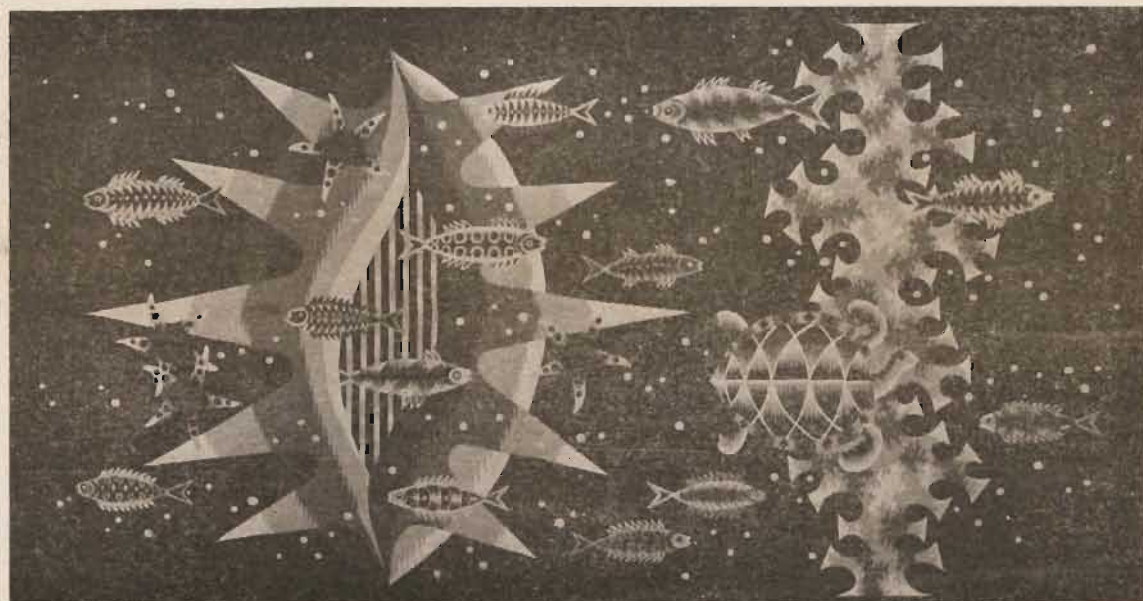
Abidine - Agostini - Y. Alde - Andréou - Bellias - Berthommé - Saint-André - Blond - Bourdelle - Bourgeois - Brauner - Brayer - Briandea - A. Caillaud - R. Gaillaux - Canjura - Carzou - César - E. Dermit - Chagall - Chana Orloff - Charlot - Clavé - Collomb - Constant - Dauchot - Debré - Despierre - Ernst - Estève - Forissier - Gen Paul - Georgein - Giacometti - Gilioli - Grau Sala - Gromaire - Guerrier - Hambourg - Heuzé - Hilaire - Iya (Lady Abdy) - Jullien - Lancelot-Ney - Lapoujade - S. Delaunay - Léger - Lorjou - Lurçat - H. Madelin - Marchand - Marquet - Matisse - S. Mendjisky - Menguy - Mentor - Messagier - M. Mialhe - Miro - Y. Mottet - Muhl - Oudot - Pailes - Palmeiro - Papart - Parturier - Picart Le Doux - Picasso - Pichette - Pignon - Pissaro - Poliakoff - Pons - Pougny - Pressmane - Raffy le Persan - Roche - S. Roger - Rouault - Saint-Saens - Sebire - Ségal - Sicard - Szenes - Survage - S. Tourte - Vasarely - Verdi - Vieira Da Silva - Vinay - Wakhevitch - De Waroquier - Winsberg - Wogensky - Worms - Yankel - Zadkine - Zao-Wou-Ki.



PICASSO : Buste de femme

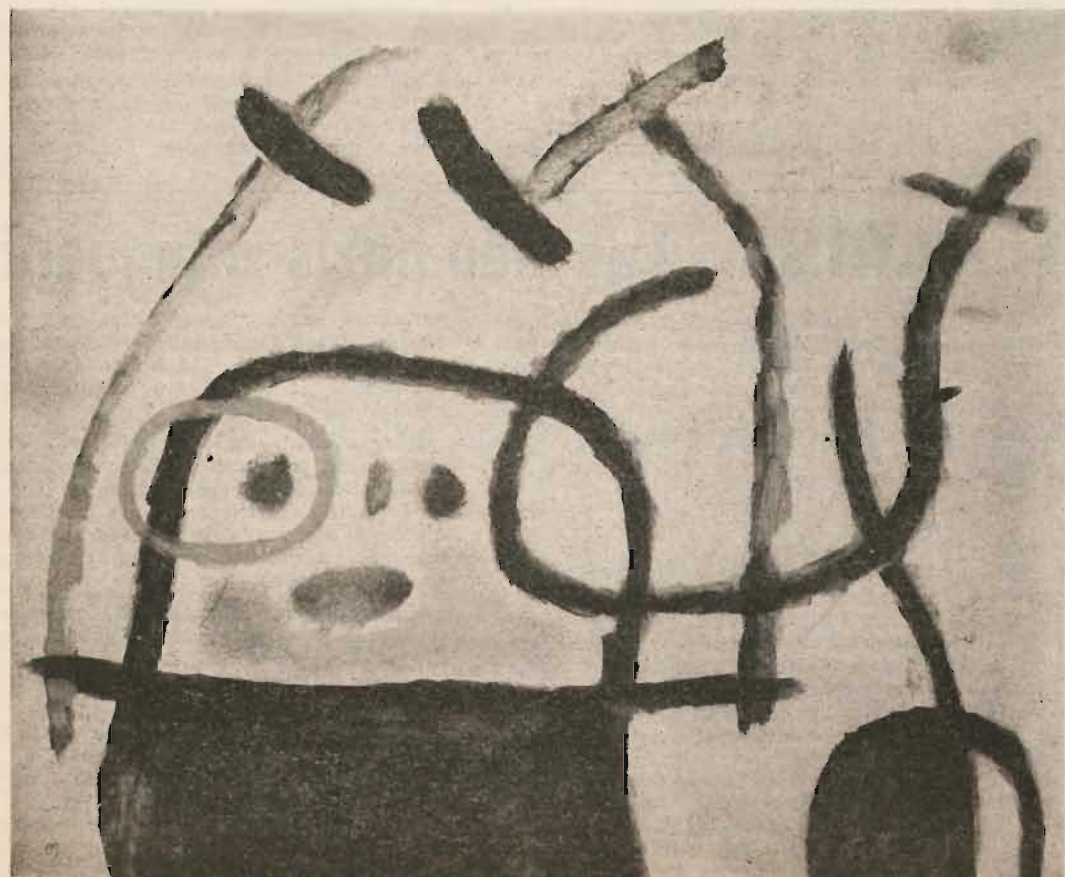


BOURDELLE
Masque de jeune fille au macaron



J. PICART LE DOUX
Profondeurs

MIRO
Femmes et oiseaux



MARQUET
Nu



Photos Trois-Mardjks